Rapport d'activités 2016

DU PARC NATUREL RÉGIONAL
DU GOLFE DU MORBIHAN

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan

Une autre vie s'invente ici

juin 2017

David LAPPARTIENT

Président du
Parc Naturel Régional

La feuille de route pour **2016** a été le déploiement de la deuxième année du programme triennal d'actions validé à la création du Parc : selon les 3 axes, les 8 orientations qui se déclinent en 38 projets et en 150 actions.

Au-delà de cette mise en œuvre réalisée en 2016, de nouveaux chantiers non-inscrits à ce programme d'actions ont été ouverts, engagés en priorisant ces opportunités, en mutualisant avec nos partenaires et également en mobilisant des financements spécifiques. Le Parc a répondu à plusieurs appels à projet ou à manifestation d'intérêt dont il a été lauréat.

Des partenariats nouveaux ont été élaborés dans la continuité dynamique de l'année précédente afin de potentialiser l'expertise de haute qualité de l'équipe scientifique et technique du Parc au service du territoire, de ses collectivités, de ses acteurs et de ses habitants. Au regard de l'ambition portée, le Parc ne peut faire seul, le Parc fait avec…

On citera pour 2016 les nouveaux partenariats : Morbihan Energie, Clim'actions Bretagne Sud, Bretagne vivante, CNFPT, ENEDIS, CRT, CDT green club, VIPE, club TGV 56, Direction des routes du Conseil Départemental, Unité Prévention Risques & Nuisances - Service Prévention Accessibilité Construction Éducation Sécurité - Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan, Service Régional de l'Inventaire - Région Bretagne, Conservatoire de musique à rayonnement départemental Vannes - Presqu'île de Rhuys, Semaine du Golfe, OPCI, Ville d'Auray, ESAT de Crach, Bicyrhuys, Vélomotive, l'Indomptable, Voile et patrimoine du Golfe du Morbihan, Les amis du sinagot, Aquarium de Vannes, Lost in the swell, Observatoire du plancton, Naviwatt, Les pink ladies, Birds cage, Fédération des industries nautiques...

Trois temps institutionnels forts ont marqué l'année :

- La visite du Parc, avec la découverte d'Ilur, en mars par le président de la Fédération des Parcs naturels régionaux, Jean-Louis Joseph, accompagné de son 1er vice-président, Mickaël Weber, élu le mois suivant président de la Fédération.
- La venue en juin pour le Parc de Barbara Pompili, ministre déléguée à la biodiversité. A cette occasion une présentation de l'action du Parc lui a été faite et s'en est suivi un échange avec les membres du syndicat mixte du Parc. Une visite à Séné sur un site d'arrachage de Baccharis a été une opportunité pour expliquer la démarche de coordination des initiatives de chantiers contre les espèces invasives assurée par le Parc. La ministre a dévoilé le prochain lancement de son projet de stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes.
- La promulgation en août de la loi pour la reconquête de la biodiversité. Cette loi renforce le rôle des Parcs. Sur les quelques 70 articles de cette loi, 5 concernent directement la politique des Parcs naturels régionaux. Ils portent sur la reconnaissance de leur rôle en matière de coordination des politiques publiques sur leur territoire. Ils confirment les Parcs dans un rôle de partenaire privilégié de l'Etat et des collectivités en matière de biodiversité et de paysage, renforcent les prérogatives des Parcs en matière d'affichage publicitaire mais aussi de préservation et de valorisation des paysages. Cette loi porte le classement des Parcs à 15 ans (12 ans actuellement) et apporte des allègements quant à la procédure de création et de renouvellement du classement des Parcs ainsi que sur la possibilité d'adhésion à des communes au cours des 15 ans de classement.

En 2017, l'adoption du décret de la loi biodiversité concernant les Parcs Naturels Régionaux donnera la possibilité aux 2 communes associées mais aussi aux 6 autres du périmètre d'études du Projet de Parc qui n'avaient pas souhaité intégrer le Parc, de le faire, si elles le souhaitent en approuvant la charte.

Une belle opportunité pour ces communes, pour le Parc et pour les habitants du territoire !

Sommaire

p. 4 Patrimoine naturel

p.10 Eau

p.16 Paysage

p. 20 Patrimoine culturel

p. 25 GIZC - Climat

p. 35 Urbanisme

p. 38 Activité économique

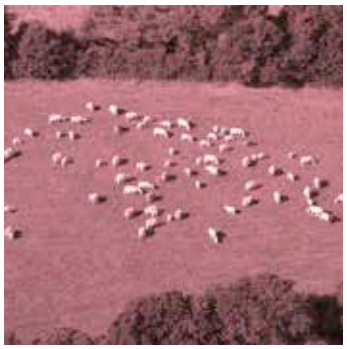

p. 43 Ecole du Parc

p. 50 Action transversale

p. 53 Institutionnel

Patrimoine naturel

L'acquisition des connaissances sur le patrimoine naturel

Atlas du patrimoine naturel «Poissons d'eau douce et marins»

Un projet d'Atlas poissons a été initié en 2016. Il s'agit d'un projet collectif et collaboratif initié par le Parc pour contribuer à l'amélioration des connaissances sur la répartition des espèces de poissons d'eau douce et marine qui fréquentent le territoire. Ainsi, le cadre méthodologique de cet inventaire a été réalisé au cours du premier trimestre 2016, et la première réunion avec les partenaires potentiels s'est déroulée le 19 avril 2016.

Suivi de la Loutre d'Europe

La 7ème prospection biennale de la Loutre d'Europe a été réalisé du 21 au 23 avril 2016. L'ensemble des points de suivis localisés sur le territoire ont été vérifiés. Cette prospection est réalisé avec différents partenaires du territoire. Petite nouveauté pour 2016, la prospection du samedi 23 avril matin a été ouverte au grand public.

Elu référent
Xavier-Pierre BOULANGER

Contact
David LEDAN

Suivi des oiseaux bagués

Le Parc poursuit ses contributions aux programmes de suivis des oiseaux bagués. Ces programmes régionaux, nationaux et internationaux visent à améliorer la connaissance des mouvements migratoires d'espèces cibles ainsi que les échanges entre les différentes populations d'oiseaux.

En collaboration avec le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris et le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux, des sessions de captures et de baguages ont été mises en place dans le marais de Tréhervé (commune d'Ambon), durant l'été 2016. Cette action contribue au Plan National d'Actions Phragmite aquatique.

Suivi des herbiers de zostères

Les suivis d'herbiers de zostère naine sur la commune de Séné dans le cadre du projet LIFE pêche à pied de loisirs ont été poursuivis en 2016. Dans la continuité du projet VALMER, des nouveaux suivis ont été mis en place sur deux herbiers de zostères naines et marines de l'île d'Ilur. Par ailleurs, des échanges ont eu lieu avec plusieurs partenaires (AAMP, IFREMER…) dans un objectif de développer, au sein du réseau des aires marines protégées, une méthodologie cohérente et harmonisée entre les différents suivis menés et d'optimiser les moyens disponibles au regard des objectifs poursuivis.

Autres suivis naturalistes (hors oiseaux)

Tout au long de l'année, l'ensemble des données naturalistes répertoriées sur le terrain est intégré dans la base de données du Parc. Ces inventaires ont permis de collecter quelques milliers de données durant l'année 2016.

La veille et le suivi des espèces végétales envahissantes notamment le Sénéçon en arbre (Baccharis halimifolia), la Jussie (Ludwigia sp.) et le Myriophylle du Brésil (Myriophyllum aquaticum) sont des actions permanentes du Parc. Un appel à signalement a notamment été lancé, au travers du magazine, concernant la présence de la Renouée du Japon. Plusieurs retours ont d'ores et déjà été transmis au Parc.

Quelques chiffres :

700 *données d'oiseaux bagués ont été transmises aux différents coordinateurs français et européens*

Financement Fonctionnement

Animer le réseau local Natura 2000

Elus référents
Xavier-Pierre BOULANGER
Bernard AUDRAN

Contact
Thomas COSSON

■ Suivi des oiseaux d'eau hivernants et migrateurs du Golfe du Morbihan et de la Rivière de Pénerf

Chaque année, le Parc apporte sa collaboration à l'évaluation des effectifs d'oiseaux d'eau hivernants et migrateurs, respectivement au sein des sites Natura 2000 du Golfe du Morbihan et de la Rivière de Pénerf. Ces comptages ont été réalisés chaque mois, de janvier à mars puis de septembre à décembre. Les comptages réalisés à la mi-janvier, s'intègrent au recensement Wetlands International, qui permet d'estimer à l'échelle européenne la taille des populations et leurs tendances.

Ces comptages mensuels coordonnés font intervenir, dans le cadre d'un partenariat, des équipes de techniciens du Parc, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) des Marais de Séné, de la Fédération des Chasseurs du Morbihan, Bretagne-Vivante Ornithologie et des communes de Sarzeau et de l'Ile-aux-Moines.

■ Suivi de la reproduction du Gravelot à collier interrompu

Le Parc a poursuivi ses actions dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur du Gravelot à collier interrompu, coordonné par l'association Bretagne-vivante. Ainsi, en 2016, le Parc a assuré le suivi régulier de la reproduction sur l'ensemble des sites de nidification connus sur le territoire Parc, a réalisé des actions de sensibilisation et a mis en œuvre le programme de baguage. Le suivi bi-hebdomadaire de l'ensemble des sites et les actions de sensibilisation ont été réalisées grâce à l'accueil d'un service civique sur une durée de 6 mois. Des panneaux d'informations et des enclos temporaires autour des nids ont été mis en place, en partenariat avec les mairies de Sarzeau, Saint-Gildas-de-Rhuys, Arzon et Locmariaquer ; ainsi qu'avec le service des Espaces Naturels Sensibles du Conseil départemental du Morbihan.

■ Inventaire des oiseaux d'eau nicheurs des marais privés de la Rivière de Pénerf

Grâce au succès du partenariat initié en 2015 avec la Fédération des chasseurs du Morbihan, l'action sur la problématique des oiseaux d'eau nicheurs dans les marais privés de chasse de la Rivière de Pénerf a été reconduite en 2016. Le service civique accueilli sur une durée de 6 mois, a assuré les missions de suivi de la reproduction des limicoles (Echasse blanche, Avocette élégant, Chevalier gambette...), des Anatidés (Canard souchet, Fuligule milouin, Fuligule morillon...) et des espèces de passereaux paludicoles (Gorge-Bleue à miroir...).

■ Animation du réseau des gestionnaires des sites naturels

Le 4 avril 2016, une seconde réunion du groupe de travail sur la thématique de la lutte contre le Baccharis a eu lieu. Cette réunion a été l'occasion de présenter les éléments d'actualités sur cette problématique (évolutions réglementaires, retours d'expériences sur les techniques de lutte...) et dresser l'état des lieux de la mobilisation des collectifs sur le territoire. Un autre groupe de travail s'est réuni le 17 juin 2016 sur le thème de la gestion et la valorisation des boisements ; thématique qui avait fait l'objet d'une demande forte par les différents gestionnaires. A cette occasion, un point d'information réglementaire a été réalisé par le service instructeur de la DDTM sur ces questions. En outre, une présentation a été faite aux gestionnaires, sur le travail en cours au Parc, sur l'utilisation du Bois Raméal Fragmenté.

Quelques chiffres :

18 *Gravelot à collier interrompu, adultes et jeunes ont été bagués*

Structuration d'une lutte coordonnée contre le Baccharis

En 2016, la structuration d'une lutte coordonnée contre le Baccharis a été poursuivie, avec une focalisation sur le secteur de la Rivière de Pénerf, identifié comme à enjeu fort en raison du stade précoce d'implantation et du potentiel de colonisation. Ainsi, en parallèle de la poursuite de l'importante mobilisation au sein des collectifs engagés en 2015, le Parc a accompagné en 2016 particulièrement les communes de Damgan et d'Ambon pour le lancement de leurs chantiers de lutte (cartographies à l'échelle communale des stations de baccharis, conférences, appui aux chantiers…) Des dynamiques ont également été initiées cette année sur les communes de Theix-Noyalo, de Crac'h et de Larmor-Baden; portant à 16 sur 24, les territoires communaux engagés durablement dans cette lutte.

Suite à la publication du règlement européen sur la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes (EEE), l'année 2016 a été marquée au niveau national, par l'élaboration d'une stratégie nationale relative aux EEE. Le territoire du Golfe du Morbihan a été choisi par la Secrétaire d'Etat chargé de la biodiversité, Barbara Pompili, pour annoncer son lancement, le 8 juin 2016 à Séné ; afin de saluer l'action collective contre le Baccharis initiée sur cette commune.

Actions sur les autres espèces exotiques envahissantes

Au cours de l'année 2016, le Parc a poursuivi l'accompagnement dans sa deuxième année, d'une expérimentation de la gestion des Renouées asiatiques par le pâturage par des chèvres des fossés (race locale menacée), mise en œuvre par la Mairie de Saint-Gildas-de-Rhuys. Le dispositif au niveau du parking de la plage des Goh Velin a pu être cette année étendu.

Elaboration de contrats Natura 2000

Dans la cadre du dispositif Natura 2000, des crédits du Ministère en charge de l'Environnement, via la DREAL Bretagne, ont été rendu disponibles pour l'année 2016, au travers de contrats Natura 2000. Dans ce cadre, le Parc, a accompagné la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys dans le montage d'un projet de contrat portant sur :

- La mise en place de dispositifs de protection (ganivelles, bi-fil…) pour favoriser la restauration de la dune de la plage des Goh Velin.
- L'arrachage de Baccharis de très grandes tailles autour de la lagune de Kerpont par traction équine ; action devant servir de démonstrateur pour ce type de technique de lutte en milieu dunaire.

Par ailleurs, le Parc a proposé, en tant que maître d'ouvrage, un projet de contrat Natura 2000 marin sur son territoire, portant sur une expérimentation de mouillages innovants préservant les herbiers de zostères marines. Les communes d'Arzon et d'Arradon ont été particulièrement identifiées pour accueillir cette expérimentation au sein de leur zone de mouillage communale.

Quelques chiffres :

+30 *projets d'aménagements soumis à autorisation (AOT, SPPL,…) ou de manifestations sportives (Trails...) ont été accompagnés par le Parc dans le cadre de leur évaluation d'incidence Natura 2000*

Financement Europe / Etat

Elaborer et mettre en œuvre des actions de restauration des habitats de population d'espèces ciblées

■ Restauration des sites de reproduction des Sternes pierregarin

En 2016, deux sites de reproduction artificiels ont été installés : l'ancien ponton à Baden et l'embarcation modifiée à Locmariaquer. Le Parc assure l'intégralité du suivi de la nidification de l'espèce sur ces installations.

Une création d'un îlot pour la nidification des sternes a également été réalisé dans un marais de la Rivière de Pénerf. Dans le cadre du suivi de ces marais réalisé en 2015, une forte potentialité d'accueil pour les Sternes pierregarin avait été identifiée dans l'un des marais. Un projet de création d'îlot a été proposé au propriétaire, qui a donné son accord pour ces travaux.

Un partenariat a été mis en place avec le Lycée de Kerplouz-La Salle d'Auray pour ce projet. La restauration de l'îlot a été réalisé par un groupe d'étudiants de la section BTS GPN en mars 2016. Le succès a été immédiat, puisque 19 pontes sont dénombrées début juin, une vingtaine de jeunes ont pris leur envol de cet îlot restauré.

Elu référent
Xavier-Pierre BOULANGER

Contact
Annaëlle MEZAC

■ Préservation des chenaux rocheux sous-marins du Golfe - Gestion des mouillages écologiques

Le Parc assure le suivi et l'entretien de 5 mouillages respectueux des fonds marins à destination des plongeurs. Ces mouillages se situent à l'entrée du Golfe du Morbihan proche de l'Ile Longue et au Grégan et ont pour objectif de préserver la richesse biologique des fonds sous-marins en supprimant les ancrages successifs des plongeurs. Le Parc réalise l'entretien annuel de ces mouillages. Les plongeurs sont demandeurs de mouillages supplémentaires au regard du succès des 5 premiers. Cette demande sera approfondie courant 2017.

■ Mise en réseau des actions de gestion des petites iles

Le travail de gestion d'Ilur, et les rencontres qui en découlent sur le terrain avec d'autres acteurs et gestionnaires de petites îles du Golfe, en lien également avec la mission Natura 2000, sont à l'origine de nombreux échanges et de premières coopérations techniques pour le partage de solutions de gestion, la coordination de suivis et d'actions. Les acteurs concernés sont en particulier des propriétaires d'îles, l'Association des Petites Îles de France, ou des gestionnaires d'espaces naturels, Bretagne vivante sur les îlots classés en Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotopes, l'ONCFS, les gardes du littoral, les éleveurs d'ovins du territoire ... Les actions concernent des chantiers de débroussaillage, arrachage de Baccharis, mise en œuvre du pastoralisme, suivis naturalistes…

Plus particulièrement en 2016, le Parc a contribué à l'encadrement technique de 2 chantiers de bénévoles sur l'île d'Er Lannic en partenariat avec Bretagne Vivante. Il a participé aux réflexions de gestion notamment par pâturage sur Er Lannic et Petit Vézit. Des rencontres et échanges ont également eu lieu concernant les îles privées de Bailleron, Gavrinis, La Jument, Creizic, Iluric, Godec, Lerne, Boëde.

Quelques chiffres :

120 *nids, contenant 402 oeufs de Sternes pierregarin, ont été recensés en mai 2016*

Financement Fonctionnement

Affiner les actions engagées pour la Trame Verte et Bleue

■ Suivi du Pélodyte ponctué et du Crapaud calamite sur le territoire de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys

Un partenariat de trois ans a été élaboré entre le Parc, la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys et le Lycée Kerplouz-LaSalle d'Auray pour le suivi de deux espèces emblématiques de la Trame Verte et Bleue du SCoT de la Presqu'île de Rhuys : 2016 était la dernière année de ce partenariat.

Les trois journées de prospection terrain pour inventorier ces 2 espèces de batraciens ont été réalisées le 1 mars, le 10 mars et le 24 mars 2016. Le Parc a réalisé 2 interventions auprès des étudiants, pour la saisie des feuilles de terrain, le 26 avril 2016, et pour l'analyse des résultats, le 18 mai 2016. La modélisation des aires de déplacements potentielles des 2 espèces a ainsi été réalisée et affinée. Les résultats de la prospection 2014 et 2015 ont été présentés à la commission environnement de la CCPR le 4 mars 2016.

Elu référent
Xavier-Pierre BOULANGER

■ Projet d'une étude test sur la Trame verte/bocage/biodiversité

Contact
Annaëlle MEZAC

Dans le cadre des suivis mis en place par le Parc, l'inventaire des rapaces nocturnes a permis de mettre en évidence un enjeu autour de la préservation de la Chouette chevêche. Une première réflexion sur un projet de préservation en lien avec la trame verte avait été amorcée en 2015. Ainsi, ce projet a été proposé dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de la région Bretagne sur le thème de "la préservation et de la restauration des continuités écologiques" qui a été déposé par le Parc le 17 mai 2016.

■ Organisation d'une journée conférence sur la thème de la Trame verte

Dans la continuité du projet de recherche DIVA AGRICONNECT, un projet de journée conférence a été élaboré en partenariat avec l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Rennes (CNRS et Université de Rennes1). Cette journée a pour objectif d'échanger sur les bases écologiques de la mise en place de la Trame Verte et Bleue et sur sa mise en œuvre. Les résultats scientifiques qui seront présentés sont issus d'un programme de recherche interdisciplinaire, réalisé en Bretagne, sur les continuités écologiques dans les paysages agricoles (AGRICONNECT). Cette journée est prévue le 6 avril 2017.

■ Réponse d'un appel à initiatives pour la biodiversité

Le Parc a répondu en décembre 2016 à l'appel à initiatives pour la biodiversité de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Le projet porte sur la restauration des fonctionnalités hydro-écologiques en faveur des poissons migrateurs amphihalins, de l'estuaire de la rivière de Noyalo aux têtes de bassin versant. L'objectif du projet est de réaliser des actions pour la préservation et la restauration d'habitats pour les espèces amphihalines et leur cortège associé : des habitats marins et estuariens aux sources des cours d'eau.

Si le projet est retenu par l'Agence de l'Eau, il sera à mettre en œuvre sur 2 ans (2017-2018).

Quelques chiffres :

78 *sites de prospections des batraciens en 2016*

Financement Fonctionnement

Eau

Participer aux politiques régionales et locales de la gestion de l'eau

Au niveau stratégique, le Parc s'implique dans les démarches des Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Vilaine et Golfe du Morbihan/Ria d'Etel. Le rôle de coordination des politiques publiques et l'expérimentation dans ce domaine sont inscrits dans les missions d'un Parc. Le Parc dispose d'une expertise reconnue qui est fondée sur son approche intégrée des sources à la mer en s'appuyant sur les autres missions du Parc, sur les liens solides construits avec les acteurs économiques et notamment les professionnels de la mer, sur sa capacité à mobiliser les acteurs dans des démarches participatives, à construire des actions innovantes, à mettre en place des expérimentations.

■ Collaborer au SAGE Vilaine

Les échanges techniques se poursuivent au sein du réseau des animateurs de bassin versant du SAGE Vilaine et des différents groupes de travail pour sa mise en œuvre.

En 2016, l'Institut d'Aménagement de la Vilaine (IAV) structure porteuse du SAGE Vilaine a démarré une étude sur la future gouvernance de l'eau en vue d'engager la réflexion et de proposer une structuration pour la mise en œuvre des compétences GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Innondations) entre les EPCI, les structures de bassin versant et l'IAV. Le Parc a participé techniquement et politiquement à ces réunions de concertation.

Elus référents
Bernard AUDRAN
Loïc LE TRIONNAIRE

Contact
Sophie GIRAUD

■ Collaborer au SAGE Golfe du Morbihan - Ria d'Etel

Il s'agit de contribuer à l'élaboration de ce document de planification à une échelle hydrographique cohérente pour la mise en valeur, la protection quantitative de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Le Parc a contribué aux réunions d'élaboration du SAGE Golfe du Morbihan - Ria d'Etel :

- les CLE (Commission Locale de l'Eau) du SAGE : 31 mars, 25 mai, 18 novembre et 16 décembre 2016
- les réunions des différents groupes de travail (GT) notamment :

➤ Le GT Observatoire des Zones humides et des cours d'eau

Ce groupe piloté par le Syndicat Mixte du Loch et du Sal, regroupe le Syndicat Mixte de la Ria d'Etel, le Conseil Départemental du Morbihan et le Parc. Il s'est réuni à sept reprises en 2016. Les bases de données zones humides et cours d'eau unifiées à l'échelle du Bassin Versant sont désormais achevées et disponibles sur Géobretagne, de même que la couche de l'indice de confiance qui est attribuée à chacun. Un guide de mise à jour des inventaires a été rédigé. La CLE a validé le travail réalisé et lancé une réflexion sur les indicateurs à élaborer dans le cadre de l'Observatoire.

➤ Le GT Etude sur l'acceptabilité du milieu récepteur

Deux réunions de travail ont eu lieu cette année portant sur la modélisation des flux admissibles. L'étude sera présentée lors de la prochaine CLE du SAGE en 2017.

Sollicitation :

Sur sollicitation du ministère de l'Environnement, le Parc a élaboré et animé un atelier «Développer les liens entre acteurs locaux : quels corridors créer ? Quelles continuités à trouver ?» dans le cadre du séminaire national « SAGE - trame verte et bleue - Quelles synergies pour les continuités écologiques ? ».

Financement Fonctionnement

Poursuivre la démarche de gestion intégrée du bassin versant de Pénerf

L'année 2016 est la troisième année du 3ème Contrat Territorial du Bassin Versant de la rivière de Pénerf, programmé pour cinq années.

■ Animation du contrat de bassin versant

Les conséquences de la loi MAPTAM et de la Loi NOTRe ont été, encore en 2016, au coeur de l'animation du contrat et de ces perspectives. Dans ce contexte de transition, Le Parc poursuit au niveau opérationnel la mise en œuvre du contrat de bassin versant, véritable laboratoire pour l'ensemble du territoire du Parc. Les 3 commissions thématiques Agriculture et territoire, GIZC-qualité de l'eau et Citoyenneté ont été réunies deux fois chacunes et le comité d'acteurs s'est réuni en juin.

Elu référent
Bernard AUDRAN

Contact
Sophie GIRAUD

■ Reconquête de la qualité bactériologique de l'estuaire de Pénerf (Axe 1 du contrat)

L'objectif des actions sur le contrat n'est pas de faire à la place mais d'accompagner les collectivités et de tester des méthodes de recherche et de suivi pouvant être déployées par les communes et le SIAEP de la Presqu'île de rhuys.

➤ Formation des services techniques et des élus en partenariat avec le CNFPT

La recherche des contaminations bactériologiques sur le réseau d'eaux pluviales a fait l'objet de deux campagnes de prospection en 2014 et 2015. Des méthodes de prospection ont été testées afin d'être au plus proche de la géographie et topographie des communes. L'objectif est alors de transférer ces méthodes aux collectivités afin qu'elles se les approprient et les mettent en œuvre. Ce transfert d'expérience a été élaboré sous la forme d'une formation destinée aux agents des collectivités et aux élus.

Le partenariat initié avec le CNFPT a permis au Parc de programmer la formation spécifique sur la gestion du réseau d'eaux pluviales vecteur important des pollutions bactériologiques. Intitulée Formation sur la gestion qualitative des eaux pluviales, elle a eu lieu les 21 et 22 novembre 2016 et a rassemblé 15 agents.

➤ Création d'un SIG commun entre les collectivités compétentes en Assainissement collectif et non collectif :

Outre l'accompagnement des communes sur la contamination, il était prévu la mise en œuvre d'outils d'aide à la décision liant l'assainissement des eaux usées et la gestion du pluvial. Les données de suivi du milieu ou des données liées aux mesures correctives sont nombreuses, capitalisées ou non dans des bases de données. Un prototype d'"Outil de gestion du risque de contamination des réseaux d'eaux usées AC et ANC pour une réduction des risques bactériologiques"a été imaginé en collaboration avec les collectivités en 2016. Ce prototype a pris la forme d'un outil Web Sig.

L'outil est élaboré pour une utilisation par les communes et le SIAEP de la Presqu'île de Rhuys. le format Web SIG permet une utilisation à distance, ne nécessite pas un ordinateur dédié mais simplement un accès internet.

Les communes d'Ambon, Damgan, et le SIAEP de la Presqu'île de Rhuys ayant signé un accord de programmation, cet outil leur permettra de suivre les actions qu'ils auront mis en œuvre.

Quelques chiffres :

15 *agents formés à la gestion des eaux pluviales lors de la formation CNFPT 2016*

➤ Diagnostic des sièges d'exploitation sous maîtrise d'ouvrage de la Chambre d'Agriculture

La Chambre d'Agriculture du Morbihan, inscrite comme maître d'ouvrage dans le Contrat Territorial de la rivière de Pénerf, a effectué 40 diagnostics sur les sous bassins versants prioritaires du Born, de la Drayac, du Penbulzo et du Loc sur la période 2015-2016 (27 diagnostics en 2015 et 18 diagnostics en 2016). 4 exploitants ont refusé le diagnostic proposé, expliqué notamment par un contexte économique dégradé, et des problèmes dûs à la gestion cynégétique des sangliers. A l'issue du diagnostic, en coproduction avec l'agriculteur, le conseiller formalise les différentes préconisations en fonction des risques détectés. L'agriculteur contractualise un niveau d'engagement (1 à 3) pour définir un programme d'actions à mettre en œuvre afin de pallier aux problèmes de pollutions bactériologiques.

■ Les actions d'accompagnement (Axe 3 du contrat)

➤ le suivi qualité des eaux douces

Le suivi physico-chimique :

Sur le bassin versant de la rivière de Pénerf, six points de suivi (répartis sur la Drayac, l'Epinay et le Loc) permettent d'évaluer la qualité de l'eau sur les paramètres physico-chimiques (Nitrates, Phosphore total, Orthophosphates, Ammonium, Matières En Suspension, Eschérichia coli) ainsi que sur les paramètres microbiologiques (Pesticides, Carbone Organique). Les prélèvements d'eau sont effectués en régie et les analyses ont été confiées au LDA 56. Douze campagnes physico-chimiques mensuelles ont été menées au cours de l'année 2016 et six campagnes micro-biologiques.

Les pesticides :

48 molécules sont recherchées à l'exutoire de la Drayac au niveau de la station bilan (lieu-dit « Le Scloff » à Ambon) sur le BV. 11 matières actives ont été détectées sur les six analyses pesticides effectuées au cours des mois de février à juin et décembre 2016.

➤ Le journal de Pénerf

La commission citoyenneté du bassin versant de la rivière de Pénerf s'est réunie deux fois pour la rédaction de la rubrique "au fil de l'eau" du journal du Parc.

➤ Projet pédagogique avec l'ensemble des écoles primaires

Pour la dixième année, les écoles des communes du bassin versant ont participé au projet pédagogique de sensibilisation aux activités et milieux aquatiques, en octobre 2016. 188 élèves de cycle 3 y ont participé représentant huit classes des écoles publiques et privées des communes d'Ambon, Damgan, Lauzach, Le Tour du Parc, Sarzeau et Surzur. Pendant deux jours, les enfants partent à la découverte de la Drayac, des sources jusqu'à l'estuaire.

➤ Objectif Zéro Pesticide

Les communes de la rivière de Pénerf dans le cadre du contrat de bassin versant ont comme chaque année bénéficié d'un accompagnement individualisé sur la charte régionale d'entretien des espaces des collectivités pour un objectif Zéro pesticide. Le réseau à l'échelle du Parc des agents espaces verts et des élus est toujours actif. Deux réunions ont eu lieu en 2016.

La nouveauté de cette année 2016 est la création de la charte pour les lotissements privés qui comportent trois niveaux. Deux lotissements se sont engagés, l'un à Arradon et l'autre à Surzur. La signature a fait l'objet d'une conférence de presse en juillet.

Quelques chiffres :

1 *Observatoire de l'eau 2006-2016*

Financement AELB / Region

Le Contrat Territorial des Milieux Aquatiques de Pénerf (Axe 2 du contrat)

Le Contrat Territorial sur les Milieux Aquatiques de la rivière de Pénerf inclus dans le Contrat Territorial de Bassin Versant est mis en œuvre pour répondre aux objectifs du SDAGE Loire-Bretagne et aux enjeux de la DCE qui fixe un objectif de bon état écologique d'ici 2015 sur le territoire. Il s'agit d'un programme quinquennal (2011-2015) qui porte essentiellement sur la remontée du fond des cours d'eau, ce qui engendrera un soutien des débits en période sèche et la reconnexion des zones humides avec les cours d'eau pour améliorer les fonctionnalités hydrologiques.

Elu référent
Bernard AUDRAN

Contact
Camille SIMON

Concertation pour l'acceptation des travaux

Les élus ont poursuivi le travail de concertation entrepris par le chargé de mission milieux aquatiques, auprès de 2 propriétaires qui n'avaient pas souhaité donner leur accord lors des premières rencontres. Le Parc souhaite prolonger la concertation en 2017 sur les sources du ruisseau du Kerbossen, pour tenter de mobiliser le seul propriétaire ayant refusé le projet, avec pour objectif de restaurer le cours d'eau des sources jusqu'à sa confluence.

Travaux de restauration sur les ruisseaux de la Pointe, de Kercouline et du Kerbossen

En 2016, les travaux ont débuté à la fin du mois de septembre et se sont poursuivis jusqu'à la date butoir du 31 octobre. Les travaux de restauration du Kerbossen ont essentiellement portés sur la remontée de fond de cours d'eau par recharge sédimentaire. 2,4 km ont ainsi été réalisés en 2016. La continuité écologique a également été restaurée. Un pont-cadre a remplacé un ouvrage infranchissable pour les poissons migrateurs sur la route de "Pentès" et 2 passages busés ont été recalés.

Le ruisseau a été remis dans son talweg sur plus de 400 mètres dans sa partie aval, après accord du propriétaire. Il avait été probablement repositionné en partie haute, sur le pourtour de la parcelle lors de précédents aménagements fonciers. Ce tracé provoquait de nombreux dysfonctionnements hydrauliques (atterrissements, inondations, perte de qualité des habitats aquatiques).

L'étude évaluative du CTMA de la Rivière de Pénerf

Une étude évaluative des actions mises en œuvre dans le cadre du CTMA de la Rivière de Pénerf sur la période 2011 - 2016 a été lancé au printemps 2016. Le bilan de cette étude démontrera si le projet mis en œuvre a atteint les objectifs de départ fixés par l'étude préalable. Le rendu de l'étude est prévu au cours du 1er trimestre 2017, une plus large communication du bilan sera faite à l'échelle du territoire.

Les indicateurs de suivi

Le Parc a maintenu en 2016, le suivi des indicateurs qu'il réalise en régie pour évaluer l'évolution de la qualité des milieux au regard des travaux réalisés dans le cadre du CTMA : le suivi hydrologique (station du Scloff - rivière la Drayac), et le suivi de la température de l'eau des ruisseaux sur le bassin versant de la rivière de Pénerf.

Quelques chiffres :

23 *kilomètres de cours d'eau restaurés*

Financement AELB / Region / Département

Développer la connaissance pour mieux gérer la ressource en eau

■ Les suivis mis en œuvre sur le bassin versant du Golfe du Morbihan

➤ Suivi de la station hydrologique du Vincin

La station hydrologique installée en accord avec la DREAL depuis novembre 2012 sur la rivière du Vincin au "Pont du Ster" (commune d'Arradon) permet au Parc de quantifier les débits en temps réel sur un secteur dépourvu de ce type de suivi.

La station a permis d'obtenir des flux bactériologiques dans le cadre d'un appel à projet GIZC de la Région. Aujourd'hui ces enregistrements sont la référence hydrologique des bassins versants côtiers du Golfe du Morbihan.

Les volumes d'eau enregistrés lors des 4 années hydrologiques de 2012 à 2016 montrent des dysfonctionnements du cours d'eau, probablement liés à des usages privatifs de droit d'eau (moulins, retenues…) notamment en période d'étiage.

Elu référent
Loïc LE TRIONNAIRE

➤ Suivi des concentrations planctoniques

Contact
Camille SIMON

Un point de suivi du plancton dans le Golfe a été mis en place devant la côte ouest d'Ilur, au niveau d'un herbier de zostères marines. Ce point a été suivi chaque mois d'avril à octobre 2016 dans des conditions similaires de marées.

Les prélèvements réalisés par le Parc ont fait l'objet d'une analyse par l'Observatoire du Plancton basé à Port-Louis : composition phyto- et zooplanctonique, analyses des variations phénologiques et corrélations avec les conditions saisonnières, météo et analyses physico-chimiques stationnelles de l'eau (densité, température, pH, nitrates, phosphates, phosphore, P2O5, silicates, silice, O2 dissous…). Ce suivi doit être reconduit selon le même protocole en 2017 et d'année en année afin de pouvoir établir des comparaisons interannuelles et les corréler avec d'autres stations de suivis du Golfe et de son bassin.

Quelques chiffres :

0 *phytoplanton toxique observé sur le point de prélèvement d'Ilur*

Financement Fonctionnement

Paysage

Sensibiliser les acteurs à la notion de qualité paysagère, architecturale et urbaine

Projet de charte signalétique du Parc

Le classement du territoire en Parc naturel régional a une application réglementaire qui concerne l'interdiction de la publicité. Pour informer les communes et EPCI de cette nouvelle réglementation, une réunion a été organisée avec la DDTM le 10 mars 2016. Lors de cette réunion, une charte signalétique Parc a été souhaitée par les communes.

Un comité de pilotage a été constitué. Il s'est réuni une première fois le 28 avril 2016 pour le lancement de la démarche. Quatre thématiques sont prévues dans cette charte : la Signalisation d'Information Locale (SIL), les pré-enseignes dérogatoires, la signalétique d'interprétation et les règlements locaux de publicité (RLP).

Un état des lieux de la SIL sur le territoire a été réalisé en juin 2016. Il a été présenté en atelier thématique, les grands objectifs concernant cette thématique ont été identifiés, lors d'un deuxième atelier. Concernant la Signalétique d'interprétation, l'objectif a été de partager dans un premier temps l'état des lieux. Dans un second temps, une réflexion a été mise en place sur le choix une ligne graphique commune. Ainsi, trois réunions ont été organisées sur cette thématique entre septembre et décembre 2016. Les six communes concernées par un RLP ont été rencontrées individuellement, pour les questionner sur les objectifs attendus de leur RLP et sur les difficultés rencontrées.

En parallèle de la démarche du Parc, la DDTM et l'ONCFS ont mis en œuvre un plan de contrôle, afin de supprimer l'ensemble des dispositifs illégaux de publicité présents sur le territoire.

Elue référente
Marie-Jo LE BRETON

Contact
Morgane DALLIC

Organisation de « parcours paysages » tous publics

Initiés en 2013, les « Parcours Paysages » sont conçus et animés comme des ateliers d'échange à ciel ouvert, permettant d'acquérir des clefs de perception des paysages et de se construire une lecture critique des espaces parcourus. Après "Paysage et activités économiques", le Parc a initié un second cycle de parcours paysage sur la thématique "Paysage et Trame Verte et Bleue".

Cycle # 2 - Parcours # 1 : Monterblanc - 15 janvier 2016 :

Un premier parcours a proposé d'aborder les lisières urbaines et les continuités naturelles en milieu urbanisé, la dimension du bourg comme une interface urbaine avec le milieu naturel. Il s'agissait d'aborder la démarche Zéro pesticide, la densification urbaine, le bocage et les espaces agricoles, les cheminements doux, comme éléments contribuant à l'évolution des paysages.

Cycle # 2 - Parcours # 2 : Ambon-Surzur - 22 mars 2016 :

Un deuxième parcours a présenté la Trame bleue et ses interactions avec la Trame Verte au cœur des espaces naturels, notamment à travers la présentation de la restauration de cours d'eau menée par le Parc sur le Bassin Versant de la rivière de Pénerf.

Inventaire participatif des Routes de charme du Parc

Le COPIL s'est réuni le 10 octobre 2016 dans le cadre d'un petit déjeuner de travail au Gorvello (Sulniac). Il s'agissait notamment de réunir les partenaires et acteurs du paysage et des routes, de soulever les problématiques et les enjeux de l'Inventaire, en dégager les objectifs, appeler les divers documents pouvant y contribuer, dégager des pistes méthodologiques. La méthodologie pour la conduite de l'Inventaire des routes de charme du Parc a été définie et transmise à l'ensemble des communes du Parc.

Quelques chiffres :

56 *personnes ont participé aux parcours paysage 2016*

Financement Fonctionnement

Animer l'Observatoire Photographique des Paysages (OPP) du Golfe du Morbihan

Il s'agit d'œuvrer à la connaissance des paysages du Golfe du Morbihan et la partager avec les acteurs et les habitants.

Réalisation de la 12ème campagne photographique

Les photographies des 58 points de l'OPP ont été reconduites au début du mois d'avril 2016.

A la demande du COPIL de l'Observatoire, une première campagne "mitraillette" a été réalisée le long du trait de côte du golfe en 2016 afin de développer un nouveau volet de l'Observatoire : végétation littorale, îles et îlots. Cette thématique est majeure au regard des enjeux de l'évolution de la végétation arborée du littoral (résineux en fin de vie), des covisibilités entre rives continentales et insulaires, du patrimoine du littoral, des activités conchylicoles et de pêches, etc. Il s'agira de mener un suivi des paysages emblématiques du territoire, sur des points sélectionnés.

Le COPIL annuel de l'OPP s'est réuni le 6 décembre 2016 avec à l'ordre du jour : retour sur les principes et l'ensemble des démarches liées à l'Observatoire menées en 2016, problématiques actuelles et perspectives de développement de l'Observatoire, analyses de l'évolution d'une sélection de points de l'observatoire ont fait l'ordre du jour de ce comité.

Elue référente
Marie-Jo LE BRETON

Contact
Morgane DALLIC

Contribution à la plateforme POPP Breizh

La Région Bretagne, l'UMR ESO 6590 et la DREAL Bretagne portent la création de la Plateforme des Observatoires Photographiques des Paysages de Bretagne - POPP Breizh - dont l'objectif est de rendre accessibles au plus grand nombre les différents Observatoires Photographiques des Paysages - OPP - locaux existant en Bretagne mais aussi offrir un support technologique pour la contribution citoyenne. Cette plateforme web propose également un volet d'analyse de l'évolution des paysages.

Après avoir participé activement au développement et au recettage de la plateforme web POPP Breizh en 2015, une partie de la base de données OPP du Parc a été structurée en 2016 afin de l'intégrer à l'application de manière semi-automatisée. Toutefois, des retards techniques côté plateforme n'ont pas permis cette intégration en 2016.

Le groupe de travail doit se réunir en 2017 pour apporter des réponses aux soucis rencontrés et surtout organiser la gouvernance de l'outil.

Quelques chiffres :

+700 *photos sur la plateforme régionale*

Financement Fonctionnement

Élaborer un "plan de Paysage" pilote pour le territoire

Le plan de paysage est une démarche volontaire et concertée entre différents acteurs (élus, habitants, entrepreneurs, etc.), portée par le Parc qui les invite à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire. Il s'agit de remettre au cœur du processus ce qui fait l'originalité et la richesse de ce territoire et qui par ailleurs est porteur de sens pour les populations : "le paysage."

A terme, l'objectif pour le Parc est d'élaborer par entité de paysage des Chartes paysagères pluricommunales, afin d'affiner le diagnostic de chaque entité et d'aider les communes et intercommunalités à élaborer leurs projets d'aménagement. Il s'agit de construire des outils d'aide à la compréhension des paysages et des outils d'aide à la décision.

■ Appel à projet Plan de paysage du ministère de l'environnement

➤ le Plan de Paysage «Bocage de transition»

Le Parc a remporté en mai 2015, un appel à projet du ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie pour la réalisation d'un Plan de paysage. Le territoire retenu est l'une des 11 entités de paysage du Parc, celle dite « Campagne des transitions » ou "bocage des transitions", regroupant, pour tout ou partie, 10 communes du Parc : Sainte Anne d'Auray, Pluneret, Plescop, Meucon, Vannes, Arradon, Ploeren, Plougoumelen et Baden (communes associées du Parc). Le premier comité de pilotage s'est déroulé le 12 mai 2016.

L'année 2016 a été consacrée à la co-élaboration du diagnostic paysager du territoire avec le bureau d'études, le Parc et les membres du COTECH et du COPIL associant les élus du territoire, les techniciens des communes et intercommunalités concernées, la Chambre d'Agriculture, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de métiers et d'artisanat, le CAUE du Morbihan, le Département du Morbihan, la DIR Ouest, Réseau ferré de France, des acteurs socio-professionnels, les associations ainsi que les habitants.

Aussi auront été organisés, deux parcours paysagers avec les membres du COPIL, deux ateliers balades avec les habitants, un café paysage ainsi qu'un atelier « cartes sur table ».

Une réunion de restitution intermédiaire du diagnostic a eu lieu le 7 septembre 2016. La réunion de restitution du diagnostic au comité de pilotage est prévue le 8 mars 2017, réunion au cours de laquelle le lancement de la phase 2 sera effectif.

Le Parc a également conçu un questionnaire disponible sur internet et dans les médiathèques des communes engagées dans la démarche, qui a permis de recueillir de façon plus large (60 participants) l'avis des habitants sur leur territoire.

La Télé d'ici, dispositif participatif associatif local de réalisation audiovisuelle par les habitants, a été associée à la démarche pour la réalisation de trois films reflétant la perception d'habitants du territoire, sur les thématiques suivantes : « Le bocage : rôle et emblème local », « Extension urbaine en zone agricole» et «Nouveaux bourgs pour des nouveaux habitants ».

2017 permettra la réalisation de la deuxième phase de la démarche : la définition d'Objectifs de qualité paysagère et l'élaboration d'un programme d'actions concrètes pour la qualité des paysages de la "Campagne des transitions".

Elu référent
Loïc LE TRIONNAIRE

Contact
Morgane DALLIC

Quelques chiffres :

120 *participants impliqués dans la démarche*

Financement Fonctionnement / Ministère Environnement

Patrimoine culturel

Inventorier le patrimoine culturel sur le territoire

■ Réalisation de la fiche Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) : Pêche professionnelle de la morgate

En 2016, l'inventaire des savoir-faire et métiers traditionnels du Golfe du Morbihan s'est doté d'un nouveau volet : "la pêche professionnelle de la morgate".

Ce travail s'attache à l'esprit de la recherche-action. L'objectif est d'associer à l'étude la mise en œuvre de mesures de valorisation. La participation des habitants et des acteurs socio-professionnels est inhérente à la conduite de l'inventaire.

Étude bibliographique, rencontres institutionnelles, interviews filmées et prises de vue in situ ont permis de renseigner la fiche type d'inventaire du ministère de la Culture, en charge de la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel, ratifiée par la France en 2006.

Cette approche vient enrichir la connaissance du territoire et les évolutions du métier, identifier les freins rencontrés par la profession et également la valoriser.

Une plaquette et une vidéo illustrative ont été réalisées et diffusées.

Elu référent
Luc LE TRIONNAIRE

Contact
Morgane DALLIC

■ Réalisation de la fiche Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) : Cidriculture

Dans le cadre de l'inventaire des savoir-faire et métiers traditionnels du Golfe du Morbihan, le travail débuté en 2014 autour de la cidrerie a été repris en novembre 2016.

Des recherches bibliographiques et rencontres complémentaires ainsi que de nouvelles prises d'images ont permis d'enrichir le travail commencé et de poursuivre le renseignement de la fiche type d'inventaire du Ministère de la Culture et de la Communication, la réalisation d'une plaquette et d'une vidéo de présentation.

Le travail de recherche et d'enquête de terrain ont permis de mettre en avant le processus de la fabrication du cidre, l'historique de la cidrerie dans le Golfe, la présence de l'activité sur le territoire et les menaces et mesures de sauvegarde qui concernent la pratique.

Quelques chiffres :

35 *contributeurs pour la réalisation des deux fiches*

Financement Fonctionnement

Préserver et valoriser le patrimoine culturel immatériel

■ Participer à la préservation et à la valorisation des langues bretonne et gallaise

Les communes du Parc ont eu l'opportunité de participer à un marché de groupement de commande organisé par le Parc pour se doter de panneaux de signalisation touristique bilingue d'entrées de communes du Parc, dans le respect de la Charte de la langue bretonne. Cette disposition a été également mise en œuvre pour les 9 panneaux d'entrées de Parc sur routes départementales.

Les 3 panneaux installés sur les routes nationales pour identifiéer les entrées du Parc n'ont pas été traduits (autorisation refusée par l'Etat). Ils ont été demonté par le collectif Aï'ta en décembre 2016. Des échanges entre l'Etat et ce collectif seraient envisagés en 2017 au regard de la demande d'une signalétique bilingue sur les routes nationales bretonnes.

Elu référent
Luc LE TRIONNAIRE

Contact
Morgane DALLIC

■ Réimplantation de la vigne

En 2016, le Parc a poursuivi ses démarches de projet de réimplantation de vignes dans le Golfe et de renouveau de pratiques vitivinicoles.

Dans une démarche patrimoniale, mais aussi environnementale, climatique, pédagogique, expérimentale et économique, le Parc a conforté les souhaits locaux en confiant à deux étudiants de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers (Master Vintage) la réalisation d'une étude d'opportunité (2014), puis d'une étude de faisabilité (2015).

Ces travaux ont été menés en partenariat avec les chercheurs de l'ESA et un comité d'experts spécifiquement réuni, émanant de l'INRA, de la Chambre d'Agriculture du Maine et Loire, la Cellule Territoire Viticole, etc.

Le Parc pose les jalons d'une étude climatique à conduire sur le territoire, accompagne la commune de Sarzeau vers la création d'une ferme viticole communale, tout en prévoyant la création de vignes expérimentales et pédagogiques, notamment à Ilur.

■ Participation à la démarche Mousig Bihan

En 2016, afin de mettre en place le projet Mousig Bihan initié par le Conservatoire à rayonnement départemental de Vannes - Presqu'île de Rhuys, le Parc s'est associé à différents acteurs culturels du territoire : la Ville de Vannes, l'Office du Patrimoine Culturel Immatériel (OPCI), Vannes Agglo, la Communauté de communes de la presqu'île de Rhuys et la Semaine du Golfe.

Ce projet vise à recueillir les chants maritimes du Golfe du Morbihan et à les transmettre au plus grand nombre. Il se compose de différents volets : une campagne de collecte de la mémoire orale maritime menée de manière scientifique par l'OPCI et de manière participative auprès des habitants du Golfe ; des actions de transmission au milieu scolaire auprès d'élèves de 29 classes primaires du territoire et des élèves du Conservatoire ; la publication d'un recueil des chansons maritimes du Golfe du Morbihan par l'OPCI ; des concerts et animations durant la Semaine du Golfe 2017 avec notamment des concerts de restitutions des classes participantes.

Dans le cadre de Mousig Bihan, le Parc est chargé de la communication autour du projet, (plaquette et exposition) et de la compilation d'un collectage auprès des habitants du Golfe et des élèves, en complément de la collecte ethnographique réalisée par l'OPCI.

Quelques chiffres :

800 *élèves impliqués dans le projet Mousig Bihan*

Financement Fonctionnement

Préserver et valoriser le patrimoine maritime

Le projet «Héritages littoraux»

Si le patrimoine littoral est globalement reconnu, des éléments importants sont pour certains méconnus, d'autres sont menacés à court ou moyen terme, parfois pour des raisons statutaires ou réglementaires. La documentation sur le patrimoine maritime du Golfe du Morbihan et plus largement du Parc regroupe de nombreux ouvrages, études, photographies, archives, etc. L'état de la connaissance est toutefois hétérogène, parfois partielle sinon inexistante, la valeur patrimoniale mal identifiée et la documentation éclatée sur et hors du territoire.

Le Parc a répondu à l'appel à projet «Héritages Littoraux» de la Région Bretagne et a été lauréat en décembre 2015. Sept communes pilotes ont été sélectionnées pour bénéficier de l'opération d'inventaire du patrimoine des activités humaines liées au territoire maritime. Il s'agit d'Ouest en Est des communes de Saint Philibert, Locmariaquer, Arradon, l'Île d'Arz, Séné, Le Hézo et Damgan.

La candidature à l'appel à projet prévoit de recenser édifices, édicules et aménagements situés sur le littoral (mer, estran, rivage), dont une partie devant faire l'objet d'enquêtes approfondies. La candidature du Parc prévoit que cette étape de travail permette de révéler les enjeux de ce patrimoine et d'élaborer, en concertation, des scenarii pour ce patrimoine, notamment pour ce qui concerne la gestion sur le Domaine Public Maritime.

En 2016, le Parc a réussi à mobiliser des financements complémentaires de la part de la DREAL et de la DRAC. Le projet a commencé en décembre 2016 et va se poursuivre jusqu'en septembre 2017. Pour mener à bien ce projet, deux chargées d'étude ont été recrutées.

Elu référent
Jean-Marie LABESSE

Contact
Morgane DALLIC

Le Guépard n°1

En 2015, le Parc s'est porté acquéreur de Fleur de Blé Noir, tout premier Guépard construit en 1960. Il a porté la valeur patrimoniale de ce navire auprès de l'Association du Patrimoine Maritime et Fluvial qui l'a labellisé Bateau d'Intérêt Patrimonial.

La gestion du bateau a été confiée à l'association Voiles et Patrimoines du Golfe du Morbihan (VPGM) qui a pour but la sauvegarde et la transmission du patrimoine maritime et côtier du Golfe, notamment par la promotion de la voile traditionnelle et la restauration de vieux gréements. L'association VPGM est hébergée par le Conseil Départemental à la Ferme de la Villeneuve à Séné.

Cette première année a consisté en une année test quant à la gestion par l'association VPGM, qui s'avère très satisfaisante. Le bateau a été mis à l'eau le 22 avril jusqu'au 15 septembre.

Le Parc a inauguré le bateau et la transmission de sa gestion à VPGM lors de la Fête des 2 cales à Saint Armel le 14 mai, en présence de l'association, la famille d'Etienne Riguidel, père de Fleur de Blé noir, et de Philippe Robin, ancien propriétaire du Guépard.

En 2016, l'association a pu conduire l'entretien du bateau : renfort de l'ancienne et acquisition d'une nouvelle grand voile, état des lieux des réfections à mener en 2017.

Il a pu participer à vingt manifestations maritimes et régates du Golfe.

Quelques chiffres :

20 *manifestations maritimes et régates du Golfe pour le Guépard en 2016*

Financement Région / DREAL / DRAC

Participer à la préservation et à la valorisation du patrimoine mégalithique

■ Réunions avec l'association Paysages de mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan

L'association Paysages de mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan réunit les 26 communes de l'aire d'études définie pour une candidature auprès de l'UNESCO au titre du Patrimoine mondial.

En amont de la création de Paysages de Mégalithes, le projet de Parc a travaillé plusieurs années à l'étude de la conservation des monuments, à l'entretien et à la valorisation des sites, notamment à la conception concertée d'une signalétique interprétative du patrimoine mégalithique à déployer sur l'aire d'étude UNESCO. L'état des lieux de conservation des monuments amorcé par le projet de Parc est aujourd'hui poursuivi par Paysages de Mégalithes.

Contact
Morgane DALLIC

Avec une volonté de cohérence des projets réalisés au sein du Parc et de mutualisation des démarches initiées, en cours ou à venir, Paysages de Mégalithes et le Parc coopèrent depuis 2015.

En février, le Parc a rencontré l'association et l'architecte des Bâtiments de France autour de la prise en compte de Natura 2000 dans les projets de valorisation paysagère des sites menés par Paysages de Mégalithes et l'architecte des Bâtiments de France.

En septembre, l'association et le Parc ont mis en écho leurs projets respectifs de charte signalétique pour une cohérence efficiente.

Quelques chiffres :

13 *communes classées et associées du Parc concernées*

Financement
Fonctionnement

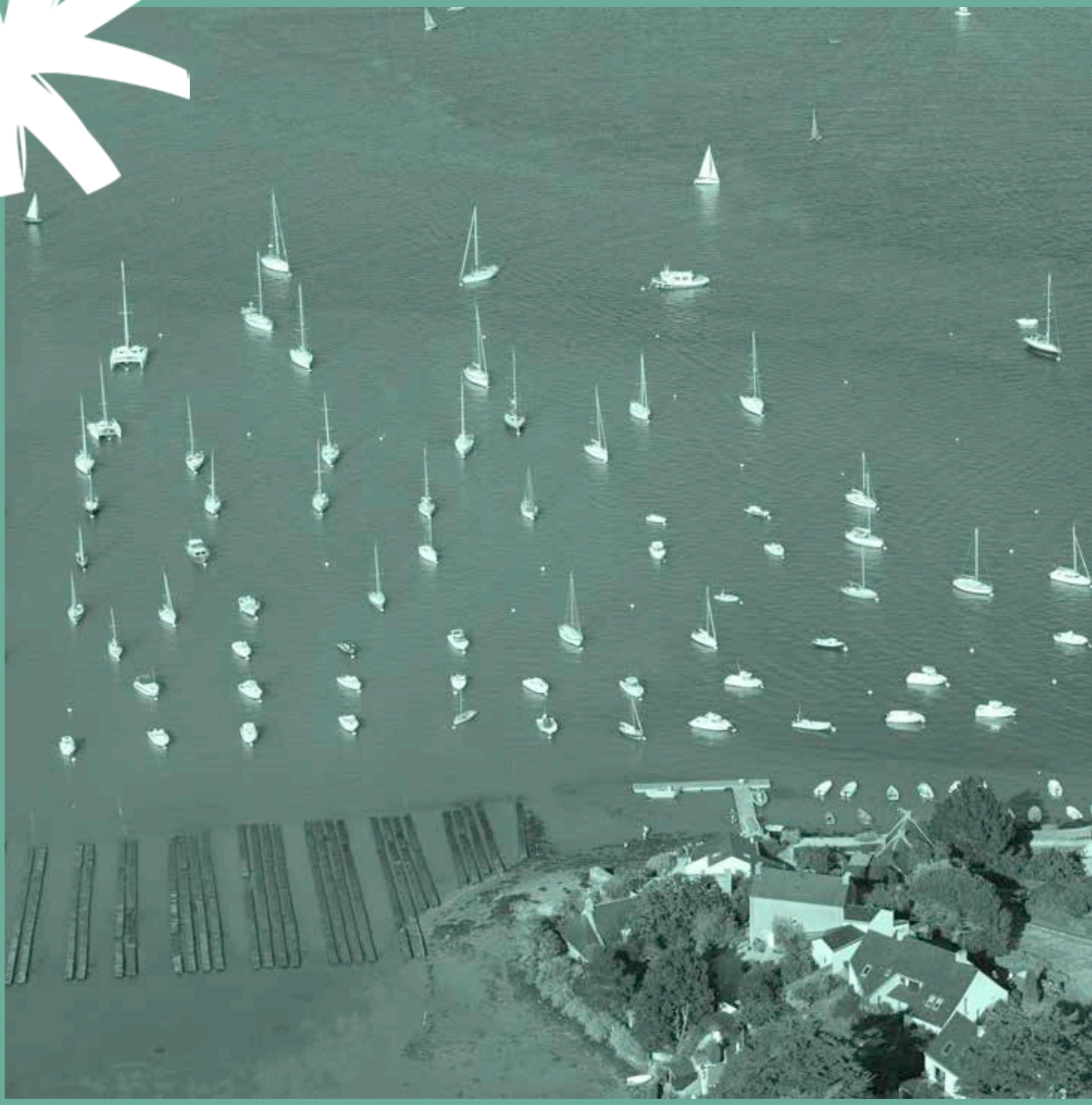

GIZC - Climat

Intégrer l'action du Parc dans les politiques ou démarches maritimes et littorales

Contribution à la révision et au suivi du SMVM

En 2016, le Schéma de Mise en Valeur de la Mer est entré en phase de révision. Dans ce cadre, l'Etat a proposé au Parc d'être co-animateur de 3 axes stratégiques : biodiversité, Gestion Intégrée des Zones Côtières et adaptation au changement climatique. Le Parc est membre des groupes de travail des 3 autres axes : activités maritimes primaires, usages du plan d'eau et qualité des masses d'eau. Le Parc est également membre du comité technique de révision du SMVM et du groupe des animateurs du SMVM qui préparent les Comités de gestion du Golfe du Morbihan.

Le Parc est intervenu les 23 et 28 juin 2016 auprès du services SPACES et SAMEL de la DDTM du Morbihan afin de présenter ses actions sur l'adaptation au changement climatique, l'accompagnement des activités maritimes professionnelles et de loisirs et la gestion de l'île d'Ilur.

Elus référents
Luc FOUCAULT
Xavier-Pierre BOULANGER
Dominique VANARD
René GOALLO
Ronan LE DELEZIR

Contact
Ronan PASCO

Convention avec l'Etat

La démarche entreprise depuis 2014 avec la Préfecture Maritime de l'Atlantique et la DDTM du Morbihan a abouti à une convention cadre pour l'action du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan en mer qui a été signée le 1er juillet 2016 entre le Syndicat mixte du Parc et l'Etat, représenté par le Préfet Maritime de l'Atlantique et le Préfet du Morbihan.

L'objet de cette convention cadre est de permettre au syndicat mixte du Parc de développer, mettre en œuvre, en synergie avec l'Etat, les orientations et les mesures de la Charte du Parc sur l'ensemble de l'aire d'intérêt maritime associée au territoire classé. Elle valide la reconnaissance et la légitimité de l'action du Parc sur l'espace maritime.

Financement Fonctionnement

Encourager des pratiques de loisirs nautiques respectueuses

Appel à projet «Econaviguer»

Le Parc est lauréat de l'appel à projet "Econaviguer" lancé par l'Agence des Aires Marines Protégées" sur la sensibilisation des pratiquants de loisirs nautiques.

En 2016, ce projet a visé trois publics différents :

les encadrants des clubs de loisirs nautiques

Le Parc a proposé aux clubs de loisirs nautiques des sessions de formation de leurs encadrants aux spécificités maritimes du Golfe du Morbihan. Étaient abordés la réglementation, les bonnes pratiques, les autres usagers du plan d'eau, le changement climatique… Certaines sessions ont été co-animées avec d'autres organismes comme le Comité Régional de la Conchyliculture, le Club de kayak de Vannes, l'ONCFS et la Direction Départementale de la Cohésion sociale. Le Parc a ainsi pu sensibiliser en 2016 5 clubs de voile et 12 clubs et/ou loueurs de kayak et paddle.

Elu référent
Michel JEANNOT

les croisiéristes présents sur les navires à passagers

Contact
Ronan PASCO

4 armateurs volontaires ont accepté d'embarquer une médiatrice du Parc durant leurs croisières en juillet et août. 10 634 passagers ont embarqué sur les bateaux sur lesquels elle était présente. Elle a sensibilisé 1 622 d'entre eux en échangeant et répondant à leurs questions. Le Parc naturel régional a également proposé aux armateurs des compléments aux commentaires réalisés par le capitaine du navire. La médiatrice a pu constater que ces nouveaux éléments ont été appropriés et repris, petit à petit, par les capitaines.

les plaisanciers

Une seconde médiatrice était présente sur le plan d'eau du Golfe du Morbihan pendant tout l'été à bord d'un bateau semi-rigide du Parc. Elle est allée à la rencontre des plaisanciers au mouillage ou au port en début et fin de matinée, ainsi que sur leurs lieux de mouillages forains en journée afin d'échanger avec eux sur les bonnes pratiques, les réglementations spécifiques au Golfe ou encore les autres usagers du plan d'eau. Elle a répondu à l'ensemble des questions qui pouvaient lui être posées. Elle est ainsi rentrée en contact avec 675 bateaux, soit 1 885 plaisanciers.

Les plaisanciers du Golfe ont également été sensibilisés sur l'île d'Ilur par les gardes du littoral du Parc, où ont débarqué 15 000 visiteurs cette année, tous plaisanciers puisqu'Ilur n'est desservie par aucune navette à passagers.

Les 2 médiatrices et les gardes du littoral disposent de supports de sensibilisation : un guide des bonnes pratiques des usagers de loisirs nautiques, une bande dessinée sur les herbiers de zostères, une réglette sur les coquillages pêchés…

Un court métrage sur l'action conduite par les 2 médiatrices a été réalisé par le Parc.

Quelques chiffres :

3 507 *personnes directement sensibilisées*

Financement AAMP

Assurer la gestion d'Ilur dans une logique de développement durable

Le Parc gère l'île d'Ilur depuis fin 2008 suite à l'acquistion par le Conservatoire du Littoral. Les principales actions du plan de gestion sont les suivantes :

La gestion des espaces naturels

Un entretien particulier (tontes, tailles, entretien des murets..) est apporté autour du village, lieu le plus fréquenté de l'île après ses plages. Le Parc gère environ 25 hectares de prairies, notamment les espaces colonisés par la fougère aigle en passant un brise fougère qui épuise la plante. Un broyage est effectué en fin de saison estivale sur le reste des prairies. Un troupeau ovin reproducteur de race rustique locale continue de se développer pour maintenir ces espaces ouverts. Les zones boisées, embroussaillées et en friches de l'île font l'objet de coupes d'entretien spécifiques et d'un travail d'ouverture progressif par les brebis. Sur la bordure littorale, une attention est portée aux petites lagunes saumâtres (fonctionnement des étiers, évolution de la végétation), aux dunes (espèces envahissantes) et aux estrans (nettoyage des macrodéchets). Comme chaque année, la lutte contre les espèces invasives (exotiques) terrestres est conduite : Baccharis, Jussie, Ailanthe, Frelon asiatique et rongeurs dans une moindre mesure (Ragondin, Rat surmulot).

Elu référent
David LAPPARTIENT

Contact
Vincent CHAPUIS

Les suivis scientifiques

En 2016, le Parc poursuit ses suivis naturalistes sur Ilur :

- sur l'évolution des habitats terrestres en fonction de la gestion, actualisations et compléments d'inventaires, recherche et suivi d'espèces remarquables mais également à caractère envahissant. Une contribution depuis Ilur est apportée aux comptages coordonnés des oiseaux d'eau hivernants et migrateurs du Golfe de septembre à mars (cadre Natura 2000).
- pour les écosystèmes marins, 2 suivis mis en place en 2015 ont été reconduits par le Parc concernant d'une part les herbiers de zostères marines et naines, d'autre part un point de prélèvement de plancton (analysé par l'Observatoire du plancton). Un suivi de l'érosion côtière a également été mis en place pour la première année, de même que la préfiguration d'un suivi des fonds rocheux sous-marins.

L'accueil et la sensibilisation des publics :

Cette saison 2016, la fréquentation d'Ilur est en nette augmentation. L'offre d'accueil, de sensibilisation et d'animation a été développée à travers :

- Permanence d'agents sur site : une forte présence et disponibilité des agents du Parc sur les périodes cibles (village ouvert, information et sensibilisation, surveillance) ;
- Accueil au village et "maison de site" : l'ouverture sur ces périodes de 4 maisons aménagées comme lieux d'exposition didactiques. La chapelle est systématiquement ouverte au public. En extérieur, le coeur du village offre au public un accès libre à des espaces de détente et de pique-nique, ainsi qu'à des jeux traditionnels de plein air, et un module toilettes sèches publiques.
- Lieu d'animations diverses : différentes formules d'animations continuent d'être développées par le Parc avec succès, touchant près de 10 % des visiteurs en 2016 et vecteur de développement de nombreux partenariats :
    - visites guidées grand public tous les dimanches de l'été, ainsi qu'à plusieurs dates avec navette maritime dédiée organisées avec les offices de tourisme (Fête de la nature, Journées Européennes du Patrimoine, un dimanche d'été à Ilur) ;

Quelques chiffres :

30 *agneaux sont nés du troupeau de 20 brebis*

- Animations et accueil de scolaires et formations : classes à la demi-journée (du primaire au lycée voire université), modules de classes-découvertes Golfe (du CE1 au CM2) en relation avec l'Education Nationale ; regroupement de conseillers pédagogiques du territoire, de formateurs de l'Institut Breton du Sport et de l'animation d'Elven ; formation de services civiques de l'association des Glénans ;
- Animations et accueil :
  - de groupes à vocation sociale et éducative : PEP56, Secours Populaire de Rennes, Orphelins d'Auteuil, hôpital de St Avé, etc.
  - de groupes de jeunes et d'adultes de centres nautiques ;
  - d'associations de plaisanciers ou groupes embarqués par des vieux gréements ;
  - de groupes institutionnels et partenariaux ;
- Accueil, animation et encadrement de 2 chantiers de jeunes d'une semaine avec la Ligue de l'Enseignement du Morbihan en août ;
- Accueil et animation courte pour des groupes constitués embarqués et/ou accompagnés par des prestataires privés dont une majorité de "marqués Parc"
- Accueil et animation lors d'évènements : opération Golfe propre, rassemblement et tonte des moutons en public, le Pardon de la Chapelle, la récolte du miel en public, le rassemblement de toutes les associations et propriétaires de bateaux traditionnels du Golfe, Odyssée en Bretagne du Flocons à la vague...

En 2016, le projet Ilur a bénéficié d'une forte couverture médiatique : presse locale et régionale, presse nationale (Grand Reportage, Nouvel Observateur), Routard.com et télévisée (reportages France 5, TF1, France 3 national).

L'élaboration du projet de développement durable

En parallèle, en collaboration avec le Conservatoire du littoral et en lien avec la commune de l'Île d'Arz, le Parc élabore le projet de développement durable de l'île, que ce soit pour l'autonomie en énergie et en eau potable, la destination des bâtiments… Le Parc participe ainsi à la réflexion avec le Conservatoire du Littoral ainsi qu'au suivi des travaux menés par les différentes entreprises intervenant sur l'île.

Le début d'année 2016 (février à avril) a vu la mise en œuvre d'une phase de travaux importante : distribution des réseaux eau et électricité du village, mise en service de la centrale de potabilisation de l'eau, et quelques installations complémentaires.

La contribution du site aux réseaux

Le Parc a contribué à travers le projet à des réseaux thématiques et partenariaux, suscitant de nombreux échanges, des contributions et des valorisations du projet :

- Échelle locale/Golfe du Morbihan : propriétaires et gestionnaires d'îles, gestionnaires de terrains du Conservatoire du Littoral, autres éleveurs ovins sur îles et espaces naturels, structures d'animations nature... ;
- Échelle régionale : participation aux réseaux du Conservatoire du Littoral/Délégation Bretagne : rencontres régionales des gardes du littoral, ateliers du réseaux des maisons de sites, des gîtes patrimoniaux ;
- Échelle nationale et internationale : contribution réseau des Îles durables (Conservatoire du Littoral/Délégation internationale), continuité des échanges avec un site et une ONG malgaches.

Quelques chiffres :

15 000 *visiteurs estimés sur Ilur en 2016*

Financement Fonctionnement / Région Investissements Parc et Conservatoire du Littoral

Améliorer les pratiques de pêche à pied de loisirs

Le Parc est l'un des 11 territoires de France métropolitaine en tant que site d'étude d'un projet Life sur la pêche à pied récréative, déposé par l'Agence des Aires Marines Protégées auprès de l'Europe, en partenariat avec le Conservatoire du littoral.

■ Diagnostic quantitatif et qualitatif de l'activité de pêche à pied de loisirs

Un diagnostic quantitatif et qualitatif de l'activité est réalisé grâce à des comptages et des enquêtes auprès des pêcheurs de loisirs. Ainsi, plus de 40 comptages ont été réalisés sur chaque site témoin choisi (La Falaise à Locmariaquer, Kerbilouët à Arradon, Pointe du Bil à Damgan, Beg Lann à Sarzeau et Boëd à Séné).

De plus, 9 comptages collectifs sur tout le territoire du Parc ont été réalisés en 2016 (le 10 février, 12 mars, le 8 avril, le 7 mai, le 6 juin, le 20 août, le 19 septembre, le 17 octobre et le 15 novembre). Ces comptages collectifs comprennent des comptages par photographies aériennes et des comptages à terre, réalisés avec l'aide de bénévoles.

Elu référent
Michel JEANNOT

Contact
Leslie VERON

■ Mise en œuvre des suivis écologiques

Les suivis écologiques sont ciblés sur les deux habitats marins les plus perturbés par cette activité : les champs de blocs et les herbiers de zostère : le champ de blocs les Bouréseaux à Locmariaquer, celui de Beg Lann à Sarzeau et l'herbier de zostère naine entre l'île de Boëd et la côte de Séné.

Deux suivis ont été réalisés sur les deux champs de blocs, un au printemps les 9 et 10 mars et un autre à l'automne les 18 et 20 septembre. Dans le cadre du protocole du suivi écologique pour l'herbier de zostère naine, un seul suivi est préconisé chaque année. Celui-ci a été réalisé à l'automne, le 1er septembre.

■ Actions de sensibilisation

Au cours des marées de sensibilisation, plus de 4 000 réglettes de mesure pour la pêche à pied rappelant la réglementation, ont été distribuées en 2016. Ces marées ont également été l'occasion de livrer des conseils pour favoriser de bonnes pratiques de pêche à pied. Ce sont près de 5 000 pêcheurs qui ont donc été sensibilisés au cours d'une dizaine de marées de sensibilisation. 30 bénévoles répartis en deux groupes (Locmariaquer et Damgan) ont contribué activement à la réussite des marées de sensibilisation. Près de 6 000 réglettes ont également été distribuées par l'intermédiaire de structures relais (offices de tourisme, mairies et partenaires locaux).

■ Animation de la concertation locale et participation au Comité de pilotage national

L'animation de la concertation entre les acteurs du territoire du Parc, concernés par cette activité, a été mise en œuvre grâce à la constitution et à la coordination du Comité local de concertation. La rencontre de 2016 a eu lieu le 12 janvier à Arradon.

A l'échelle nationale, la concertation et les retours d'expérience entre les différents territoires pilotes, impliqués dans le projet national pêche à pied, ont lieu lors du Comité de pilotage. Deux rencontres du COPIL ont eu lieu en 2016. Celle du 29 mars au 1er avril a eu lieu à Vannes, sur l'île d'Arz et le 21 novembre à Boulogne-sur-mer lors du dernier Colloque annuel du projet Life+ Pêche à pied de loisirs.

Quelques chiffres :

172 *enquêtes avec pesée des récoltes ont été réalisées sur l'ensemble des sites témoins*

Financement
Europe / AAMP / Conservatoire du Littoral

Développer une démarche locale de gestion intégrée du trait de côte

Appel à manifestation d'intérêt régional « Approche prospective pour une gestion intégrée du trait de côte »

Le Parc, au nom de ses communes et EPCI, a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) de la DREAL Bretagne « Approche prospective pour une gestion intégrée du trait de côte». Le Golfe du Morbihan a été retenu avec deux autres territoires bretons lauréats : la Communauté de communes du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes dans le Finistère, et la Communauté de communes de la Côte de Penthièvre dans les Côtes d'Armor.

L'objectif de cet AMI est de proposer aux territoires lauréats, une démarche prospective et participative afin de :

- partager un diagnostic du territoire dégageant les enjeux propres au trait de côte
- dégager des pistes d'actions pour l'élaboration de stratégies de moyen et long termes
- participer à l'élaboration de prototypes de co-construction de gestions locales du trait de côte pouvant ensuite être utilisés sur tout autre territoire littoral breton concerné

A l'issue de cette démarche, plusieurs documents seront publiés en 2017 :

- un « livret d'alerte » spécifique à chaque territoire, dont un sur le Golfe du Morbihan
- un guide méthodologique destiné à l'ensemble des territoires littoraux bretons qui permettra de capitaliser et valoriser les travaux menés localement, utiles pour la future stratégie régionale de gestion intégrée du trait de côte

Elu référent
Ronan LE DELEZIR

Contact
Juliette HERRY

Suivi photographique de l'érosion dans le Golfe du Morbihan

En 2016, le Parc a démarré un suivi photographique de l'érosion dans le Golfe du Morbihan. Volet thématique de l'observatoire des Paysages du Parc, l'observatoire de l'érosion permettra de garder la mémoire des évolutions du trait de côte.

Afin d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution du trait de côte dans le golfe (rivières, mer intérieure et façade atlantique), 20 points photographiques ont été mis en place à l'automne 2016. A l'instar des observatoires des paysages, l'observatoire photographique du trait de côte consiste à prendre annuellement des photos des mêmes sites. Ces photos sont prises toujours avec la même méthodologie afin de pouvoir comparer les évolutions d'une année à l'autre. L'observatoire comprend des vues d'ensemble et des zooms plus précis sur l'ensemble des communes littorales du Parc.

Suivi de l'érosion sur l'île d'Ilur

12 points de suivi, appelés « bornes » ont été mis en place pour suivre l'évolution du trait de côte sur l'île d'Ilur.

Plusieurs types de côtes sont suivis, de la plage sableuse à la micro-falaise et jusqu'aux falaises rocheuses à l'ouest d'Ilur. Sur chacun des points installés des piquets en bois permettent de mesurer si le trait de côte avance (accrétion) ou recule (érosion), et à quel rythme. Les piquets sont doublés afin de pouvoir continuer les mesures en cas d'évolution trop rapide du littoral.

Quelques chiffres :

65 *participants à la démarche AMI trait de côte*

Financement Fonctionnement

Sensibiliser et accompagner les acteurs à l'adaptation au changement climatique

Elu référent
Ronan LE DELEZIR

Contact
Juliette HERRY

■ Diffusion et utilisation de l'outil CACTUS

Tout au long de l'année 2016 l'outil CACTUS (Climat Adaptation Changement Territoire et Usages) a été présenté à diverses occasions. Qu'il s'agisse de colloques, de réseaux, de réunions de travail sur le territoire du Parc, ces temps de présentation mettent l'accent sur la pédagogie. Les contenus et le fonctionnement de l'outil CACTUS, le concept de l'adaptation au changement climatique et des exemples d'adaptation concrets sont alors développés.

De manière plus approfondie, le Parc a accompagné en 2016 certaines de ses communes et EPCI dans leur démarche d'adaptation aux effets du changement climatique, dont Damgan (pour les PCS - Plan Communal de Sauvegarde, et PLU - Plan Local d'urbanisme) et Auray Quiberon Terre Atlantique (pour le PCAET - Plan Climat Air Energie Territoire).

Ces deux collectivités se sont appuyées sur l'outil CACTUS pour :

➤ Conception du site internet CACTUS

Au cours de l'année 2016 le site internet de l'outil CACTUS a été créé par le Parc. Officiellement ouvert au public fin octobre 2016, ce site internet est accessible via l'adresse : outil-cactus.parc-golfe-morbihan.bzh.

➤ Conception d'une brochure et d'un guide de prise en main

Afin de faciliter la compréhension et la diffusion de l'outil CACTUS, une brochure de présentation (Livret A5 de 4 pages) a été réalisée et imprimée en 3000 exemplaires. Ces brochures sont distribuées à chaque présentation de l'outil. En complément de la brochure de présentation de l'outil CACTUS, un guide de prise en main a été rédigé afin de faciliter son utilisation.

➤ Réalisation du clip CACTUS

Car il est parfois plus facile de sensibiliser à travers les images que par le papier, le Parc a conçu un clip d'animation de présentation de l'outil CACTUS qui s'inspire du format « tutoriel ». Ce clip est destiné à un large public : élus de communes et d'EPCI, chargés de missions de PCAET, bureaux d'études, gestionnaires, scientifiques…

■ Rédaction d'un vadémécum à destination des élus pour l'élaboration de documents de planification

Puisqu'il est essentiel d'intégrer l'adaptation aux effets du changement climatique dans les documents de planification territoriale, tels que les documents d'urbanisme (SCOT, PLU), le Parc a souhaité rédiger un vadémécum à l'intention des élus. L'objectif est de faciliter la prise en compte du changement climatique et son anticipation en amont des projets d'aménagement. Ce document sera finalisé en 2017.

■ Acquisition de données et préfiguration de l'observatoire «Climat» du Parc

En complémentarité des observatoires de suivi du territoire développés par le Parc, il a été jugé utile de développer un observatoire « Climat » sur lequel les communes et EPCI du Parc puissent s'appuyer, notamment lors de l'utilisation de l'outil CACTUS. En cours de structuration, cet observatoire intègre différentes thématiques liées au climat,

Quelques chiffres :

2 040 *personnes ont été directement sensibilisées en 2016 à l'outil CACTUS*

aux énergies, aux risques climatiques : données climatiques (T°C, pluviométrie, gel…), aménagement du territoire (infrastructures, axes de circulation…), patrimoine naturel (habitats, espèces…), patrimoine culturel (monuments historiques, archéologiques…), sécheresse, retrait et gonflement des argiles, inondation, érosion, submersion marine et érosion, perte de biodiversité, dépendance aux énergies fossiles.

Les données identifiées sont progressivement structurées et acquises. Parallèlement 104 indicateurs potentiels ont été identifiés (indicateurs d'état, de pression, d'impact et de réponse). Ces indicateurs seront affinés et retenus au regard de leur utilité pour les communes et EPCI du Parc qui souhaitent réaliser des cartes d'enjeux et de vulnérabilité (cf. vadémécum).

■ Signature d'une convention de partenariat avec Clim'actions Bretagne Sud

En 2016, une convention de partenariat a été signée entre le Parc et l'association Clim'actions Bretagne Sud. L'objectif est de renforcer les capacités respectives de chacun en matière de connaissance portant sur le changement climatique, l'environnement, la gestion intégrée des zones côtières et insulaires du Golfe du Morbihan. Cet objectif se décline en deux axes :

- Axe 1 - Connaissance et expertise : encourager et faciliter le partage de l'expertise scientifique et technique du Parc et de Clim'actions Bretagne Sud ;
- Axe 2 - Information, Communication et Sensibilisation : favoriser le partage d'informations, la communication et la sensibilisation autour des enjeux du changement climatique dans les domaines d'expertise du Parc et de Clim'actions Bretagne Sud.

Les domaines de coopération peuvent couvrir les thèmes généraux, suivants :

- Etude du changement climatique
- Atténuation face au changement climatique
- Adaptation au changement climatique
- Evaluation et prévention des risques liés au changement climatique
- Diffusion des connaissances scientifiques, techniques et éducatives auprès du public, des décideurs institutionnels et des acteurs du monde socio-économique
- Tout autre domaine de coopération d'intérêt commun

Des premières collaborations ont été initiées en 2016 : participation à la 1ère édition de Climat de Fête ; participation aux projets "sentinelles du Climat" ; Présentations de l'outil CACTUS lors des ateliers mensuels Clim'actions.

■ Dépôt du projet européen Clarke

En mai 2016, le Parc a déposé le projet Clarke "Adaptation des territoires littoraux à l'érosion et à la submersion marine dans un contexte de changement climatique" au programme européen Interreg de l'Espace Atlantique. Près de 400 projets ont été proposés ; le projet Clarke, co-élaboré avec le laboratoire AMURE de l'Université de Bretagne Occidentale, est passé en commission de sélection en septembre 2016. Il a obtenu un score de 60,75%, la limite d'admissibilité ayant été fixée à 64%.

Financement Fonctionnement / ADEME

Amorcer une sensibilisation à l'autonomie énergétique et alimentaire du territoire (TEPCV)

Elu référent
Ronan LE DELEZIR

Contact
Juliette HERRY

■ Réponse à l'appel à projet TEPCV du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

Les Parcs naturels régionaux visent l'objectif de l'autonomie énergétique à l'horizon 2030. C'est dans ce contexte que le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a déposé un dossier de candidature en décembre 2016, au nom de ses communes et EPCI. Les territoires lauréats pouvaient bénéficier d'une aide financière allant jusqu'à 2 000 000 €. Ces subventions doivent permettre de financer rapidement des projets qui contribuent efficacement à la baisse de la consommation d'énergie sur le territoire, à la production d'énergie renouvelable et à la mobilisation citoyenne.

■ Participation à l'évènement "Le Jour de la Nuit"

Chaque année, l'évènement « Le Jour de la Nuit » entend rappeler les nuisances portées par le sur-éclairage de nos nuits sur l'environnement, la biodiversité et la santé humaine. Ce rendez-vous, coordonné par Agir pour l'Environnement en partenariat avec un collectif de 25 structures, mobilise de nombreuses collectivités, associations et structures locales afin de sensibiliser sur les effets et les conséquences de la pollution lumineuse. Plus de 500 événements sont ainsi organisés sur l'ensemble du territoire.

A cette occasion, la commune de Pluneret, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et l'association Vannes astronomie ont co-organisé le samedi 8 octobre 2016 une balade nocturne au départ de la Chapelle de Sainte Avoye à Pluneret. Gratuite, elle était ouverte à toutes celles et ceux désireux de (re)découvrir la nuit noire, les étoiles et la biodiversité nocturne. L'objectif était de sensibiliser les habitants à la nécessité d'agir pour préserver notre ciel étoilé et diminuer nos consommations électriques.

■ Signature d'une convention de partenariat avec Enedis

En 2016, une convention de partenariat a été signée entre le Parc et Enedis (anciennement ERDF). Elle a pour objet de définir les modalités d'échanges d'informations afin de faciliter l'atteinte des objectifs territoriaux de transition énergétique. Cela vise notamment les sujets suivants :

- Le développement de mobilités douces, leur implantation sur le territoire local et les modalités de raccordement
- L'utilisation de l'outil CACTUS d'aide à l'adaptation au changement climatique
- L'effacement des lignes électriques en lien avec les questions de paysage
- Des projets de prospective territoriale portant sur l'énergie
- Des projets d'expérimentation s'inscrivant dans le cadre défini par le TEPCV
- Le dimensionnement global des réseaux concernés par le TEPCV
- Les gains CO2, Tep, KWh obtenus du fait du TEPCV
- La maîtrise de l'équilibre consommation - production d'électricité sur le territoire
- Les sources de production d'énergies renouvelables et leurs raccordements
- La lutte contre la précarité énergétique
- Les consommations unitaires de bâtiment avant/après rénovation et les éléments comparatifs d'efficacité énergétique
- Des projets de sensibilisation et d'éducation visant à développer une culture commune locale sur la question énergétique et ses enjeux
- Tout autre domaine de coopération d'intérêt commun pour les Parties

Quelques chiffres :

71 *projets recensés pour l'appel à projet TEPCV*

Financement Fonctionnement

Urbanisme

Mettre en synergie les moyens humains et techniques pour un aménagement cohérent du territoire

■ Vers une convergence des méthodologies de l'étude du potentiel foncier

Il a été constaté que l'étude du potentiel foncier des communes du projet de Parc, réalisée en 2012-2013, répond partiellement aux nouvelles obligations en termes d'«analyse fine de la capacité de densification et de mutation » des tissus urbains qui s'imposent désormais systématiquement à tout SCOT, PLUi ou PLU dans le cadre des lois LMAP, Grenelle II et ALUR .

Le Parc a mené avec les EPCI une réflexion pour trouver une convergence des méthodologies et des outils de gestion des potentialités foncières, dans un objectif de mutualisation conforme aux engagements des signataires de la Charte du Parc. Il a été choisi de développer la méthodologie élaborée par Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA).

Suite à la réunion du 15 décembre 2015, qui a validé l'opportunité de mutualiser la méthode d'AQTA, des réunions techniques pour déployer la méthode auprès des autres EPCI ont eu lieu en 2016 (le 31 mars et le 21 juin). Cela a permis de répondre aux questionnements techniques qui ont été rencontrés lors du déploiement de la méthode. La rédaction d'un guide méthodologique est en projet pour 2017.

Fin 2016, toutes les communes du Parc bénéficient lors de leurs révisions de PLU de la base de données normalisées des potentialités foncières, réalisée selon cette méthode partagée entre les services techniques géomatiques des EPCI et du Parc. Cette base parcellaire contient un indice de "dureté" permettant d'appréhender l'échéance de sa mobilisation. Toutefois, la démarche reste portée sur le plan technique comme aide à la décision, libre à la commune de s'en servir ou non formellement.

◆ **Elu référent**
Luc FOUCAULT

◆ **Contact**
Annaëlle MEZAC

Quelques chiffres :

4 *EPCI impliquées dans le projet*

Financement Fonctionnement

Assurer la cohérence des documents de planification et d'urbanisme avec la Charte du Parc

Accompagner les révisions des SCOT et PLUi

L'accompagnement et le suivi des SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) en cours de révision concernant tout ou partie du territoire du Parc s'est poursuivi en 2016. Ainsi, le Parc a participé aux réunions des Personnes Publiques Associées (PPA), concernant l'élaboration du SCOT de Vannes Agglo et du PLUi (Plan Local de L'Urbanisme Intercommunal) du Pays de Questembert (PLUi valant SCOT).

Pour le PLUi du Pays de Questembert, le Parc a notamment participé à un atelier sur la Trame Verte et Bleue, un atelier sur le thème de l'environnement, l'eau et l'assainissement, ainsi qu'à la réunion de présentation du PADD. Des temps d'échanges avec les bureaux d'étude en charge de l'élaboration du PLUi ont eu lieu, notamment sur la thématique de l'identification du potentiel foncier. Un apport méthodologique et technique a été réalisé par le Parc et a permis de déployer une méthodologie commune aux EPCI.

En novembre 2015, les PPA ont été sollicitées pour transmettre des observations et compléments éventuels sur le projet de Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT de Vannes Agglo. Une note technique analysant ce document a donc été réalisée en janvier 2016.

La commission urbanisme du Parc s'est ainsi réunie le 10 mars 2016 pour donner un avis sur l'arrêt de projet du SCOT de la Presqu'île de Rhuys et le 6 juin 2016, pour donner un avis sur le projet arrêté du SCOT de Vannes Agglo.

Elu référent
Luc FOUCAULT

Contact
Annaëlle MEZAC

Accompagner les révisions et les élaborations de PLU

L'accompagnement et le suivi des PLU en cours d'élaboration ou de révision a été poursuivi en 2016. Ainsi, le Parc a participé aux réunions des Personnes Publiques Associées (PPA) concernant le PLU des communes de Ambon, Auray, Baden, Damgan, Locmariaquer, Ploeren, Pluneret, Sainte-Anne d'Auray, Saint-Philibert et Vannes.

Des temps d'échanges avec les bureaux d'étude en charge de la révision des PLU de Damgan et Ambon ont également eu lieu, en complément des temps institutionnels, plus particulièrement sur la thématique du potentiel foncier. Un accompagnement méthodologique et technique a été réalisé dans ce cadre.

Un temps de rencontre spécifique a été organisé avec la commune de Meucon pour aborder leur projet de développement en lien avec les orientations de la Charte du Parc.

La commission urbanisme s'est ainsi réunie le 12 septembre 2016 pour donner un avis sur le projet de PLU arrêté de Locmariaquer et le 8 novembre 2016 pour celui de Vannes.

Quelques chiffres :

4 *avis formulées par le Parc sur des PLU et SCOT arrêtés en 2016*

Financement Fonctionnement

Activité économique

Mettre en synergie les réseaux des partenaires agricoles

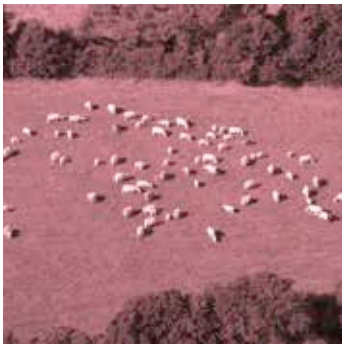

■ Coordination MAEC - Mesures Agri-Environnementales et Climatiques

Pour la période 2015-2017, le Parc est opérateur local pour la mise en œuvre d'un PAEC (Programme Agri-Environnemental et Climatique) concernant l'ensemble de son territoire. En 2016 comme en 2015, la mise en œuvre des MAEC « Biodiversité » a fait l'objet d'une animation territoriale en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Morbihan. Ainsi une permanence conjointe a été réalisée le 24 février 2016, pour accueillir et conseiller les agriculteurs. L'accompagnement des agriculteurs ayant contractualisé des MAEC en 2015 a été important en début d'année 2016, notamment pour la correction des dossiers de déclaration et pour les ajustements des cartographies.

De nouveaux agriculteurs ont contractualisé des MAEC en 2016, et ont été accompagnés par le Parc (rencontres sur le terrain, conseils pour le choix des MAEC, conseils pour le montage des dossiers).

Elu référent
Luc FOUCAULT

■ Concours général agricole des Prairies Fleuries

Contact
Thomas COSSON
Sophie GIRAUD

Le Parc a co-organisé avec la Chambre d'Agriculture du Morbihan le concours des prairies fleuries. Il s'agissait d'une première édition pour notre territoire.

Le concours a été lancé en 2010 au niveau national. Il est porté par un collectif de structures dont l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, la Fédération des Parcs naturels régionaux, les Parcs nationaux de France et bénéficie de l'appui de l'INRA. Depuis le 1er janvier 2014, le concours est intégré au Concours général agricole, aux côtés des concours animaux, produits et lycées agricoles. Environ 1500 agriculteurs y ont déjà participé et 57 territoires ont organisé le concours en 2016, dont 25 territoires en Parcs Naturels Régionaux.

Le concours était ouvert aux exploitations d'élevage (minimum 8 Unités de Gros Bétail) en activité situées dans les communes classées et associées du Parc. Les parcelles engagées doivent être considérées comme des surfaces agricoles utiles et participer au fonctionnement fourrager des exploitations. Les parcelles à présenter au concours sont des prairies de fauche ou des pâturages non semés, riches en espèces.

Le concours récompense par un prix d'excellence agri-écologique, dans chaque catégorie (prairies fauchées/prairies fauchées et pâturées/pâturages), les exploitations dont les prairies riches en espèces présentent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique.

➤ Composition du Jury :

Le jury local regroupait des compétences dans les 3 domaines : agronomie - fourrage , botanique - écologie, apiculture - faune sauvage. Le jury a été formé en avril sur la grille de lecture et les critères de notation nationale.

6 parcelles ont été candidates dans la catégorie "Fauche et pâturage". Le jury s'est réuni les 17 et 19 mai 2016 pour évaluer sur site les parcelles des candidats.

La remise du prix s'est déroulée le jour de la Fête du Parc le 11 juin à Auray. Le lauréat du concours est le GAEC de la Ferme du Golfe à Arradon.

Financement Fonctionnement

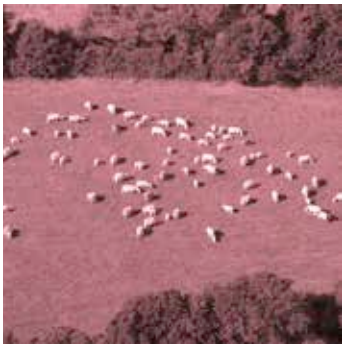

Déploiement de la Marque "Valeurs Parc naturel régional"

■ Trois projets de marquage pour 2016

La commission "Marque Parc et valorisation économique" a souhaité déployer pour l'année 2016 la marque Valeurs Parc naturel régional sur 3 produits et services :

➤ La palourde de pêche à pied

La pêche à la palourde est une activité historique et constitutive de l'identité du territoire. Le Golfe du Morbihan représente d'ailleurs l'un des principaux gisements de pêche à pied du département. Une centaine de pêcheurs à pied professionnels exploitent ce gisement. Dans un objectif de valorisation des coquillages de pêche à pied, le Parc a mené un travail sur le référentiel de marquage conjointement avec le Comité des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, les pêcheurs à pied professionnels et la Criée de Quiberon. Au travers du référentiel, il s'agit de mieux valoriser les productions et d'assurer la traçabilité afin de garantir les promesses de la marque. Entamé en 2016, le travail devrait conduire à une labellisation en 2017.

◆ **Elu référent**
Luc FOUCAULT

◆ **Contact**
Astrid HIRSCH

➤ Les hébergements

La Charte du Parc prévoit le marquage des prestations touristiques et la valorisation des entreprises ayant des pratiques durables. Les structures d'hébergement constituent des ambassadeurs privilégiés pour diffuser la culture Parc auprès du grand public. Aussi, la commission a validé une demande de déploiement de la marque auprès de la Fédération des Parcs qui a donné un avis favorable au mois de décembre 2016. Des partenariats avec Gîtes de France du Morbihan et le Club Voyagez responsable ont été initiés afin de promouvoir la marque auprès de leur adhérents et faciliter les passerelles entre les marques. Les audits des premiers marqués « Hébergement » se dérouleront début 2017. D'ores et déjà, une dizaine de candidats se sont manifestés.

➤ Les prestations de visites et balades accompagnées

La Charte du Parc prévoit de développer des actions de sensibilisation auprès du grand public. De nombreux professionnels et structures participent au travers de leurs prestations à la découverte du Parc et à la sensibilisation du public. Le marquage de ce type de prestation permet d'améliorer la lisibilité d'une offre qualitative, de créer un réseau d'acteurs relais du Parc et d'enrichir les prestations proposées. Une demande de déploiement de la marque pour ce type de prestation a été validés par la Fédération des Parcs au premier trimestre 2016. Huit structures ont été labellisées au cours de 2016 et 4 sont en attente de validation.

■ Une implication du Parc dans l'élaboration des référentiels et de la gestion de la marque au niveau de la Fédération

Le Parc s'est très largement impliqué dans la refondation de la marque menée par la Fédération. Par ailleurs, le Président de la commission "Marque Parc et valorisation économique" du Parc a siégé à trois reprises à la commission nationale Marque Parc de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux. Cette commission nationale a vocation à piloter la stratégie de la marque et à valider les dossiers de demande de marquage des Parcs.

Quelques chiffres :

8 *structures labellisées Valeur Parc naturel régional en 2016*

Financement Fonctionnement

Accompagner le tourisme durable sur le territoire

Le Parc a mené plusieurs actions en 2016 pour répondre à cet objectif :

■ Action de promotion du tourisme ornithologique : un projet partenarial avec les acteurs du tourisme et les Parcs

Le tourisme ornithologique constitue un marché de niche en développement sur lequel un certain nombre de territoires en France et en Europe se positionnent. Le Golfe du Morbihan est l'un des sites majeurs en France pour l'observation des oiseaux. Par ailleurs le tourisme ornithologique présente l'intérêt d'être un tourisme hors saison et s'adressant à une clientèle aisée provenant d'Europe du Nord (clientèle peu présente sur notre territoire).

Dans le cadre d'un partenariat avec les Offices de Tourisme du territoire et les gestionnaires de site, le Parc a mené plusieurs actions pour promouvoir le tourisme ornithologique :

- des animations et sorties grand public labellisées « expérience bretonne » par le Comité Régional du Tourisme de Bretagne
- l'édition d'un livret en français et en anglais à destination de la clientèle britannique et d'Europe du Nord sur les lieux d'observation des oiseaux dans le Parc
- la participation au Birdfair en Angleterre (Salon mondial du tourisme ornithologique). Stand partagé avec 10 autres Parcs
- la création d'un blog présentant les actualités ornithologiques du Parc.

Afin de consolider la dynamique, plusieurs actions ont été initiées :

- Un projet de coopération entre 10 Parcs pour former les professionnels du tourisme à l'ornithologie, afin de communiquer sur la destination Parc comme destination majeure pour le tourisme ornithologique (stand commun, outils de communication) de créer des produits touristiques…
- Un travail partenarial avec les offices de tourisme, le Comité Régional du Tourisme (CRT) et le Parc de Brière pour concevoir un séjour touristique à destination des tours opérateurs anglais.

Elu référent
Luc LE TRIONNAIRE

Contact
Astrid HIRSCH

■ Participation aux réseaux touristiques

Le Parc a noué des liens étroits avec les acteurs du tourisme. Une convention de partenariat a été signée en avril 2016 avec les Gîtes de France du Morbihan visant à promouvoir le tourisme durable. Le Parc a également intégré le Green Club du CRT ainsi que le club TGV 56. Plusieurs actions ont été réalisées conjointement avec le CRT Bretagne : labellisation d'expériences bretonnes des animations ornithologiques du Parc, participation aux réflexions sur la promotion du tourisme ornithologique, participation aux Universités nationales du tourisme durable, accompagnement sur la marque "Valeurs Parc naturel régional" pour les hébergements.

■ Promouvoir une offre touristique labellisée

Comme prévu dans la Charte, le Parc a promu une offre de tourisme labellisée au travers de la Marque "Valeurs Parc naturel régional" pour les "Hébergements" et les "Visites et balades accompagnées", et a développé un partenariat avec Gîtes de France du Morbihan et des passerelles prévues entre la marque Parc et les Eco-label.

Quelques chiffres :

10 *Parcs naturels régionaux ont participé au Birdfair 2016*

Financement Fonctionnement

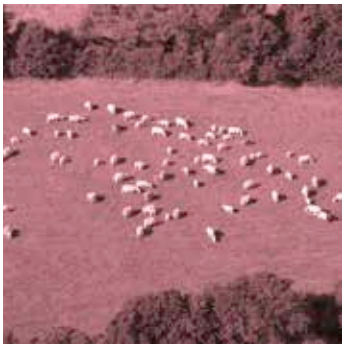

Encourager et valoriser des entreprises responsables

■ Un projet partenarial de création d'un label avec VIPE pour valoriser les entreprises ayant des pratiques durables

Un travail partenarial a été initié en 2016 avec VIPE - Agende de développement et technopole de Vannes, pour déployer un « label » pour les entreprises attachées au territoire et qui portent les valeurs du Parc mais ne pouvant bénéficier de la marque.

Au travers du label « Entreprise responsable», l'objectif est de valoriser la destination économique et les entreprises du Parc qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable. Plus particulièrement ce label s'adresse aux entreprises du territoire qui mettent en œuvre dans leurs activités les principes du développement durable : la préservation de l'environnement, la dimension humaine et l'ancrage territorial. Le déploiement du label est prévu en 2017.

Elu référent
Luc FOUCAULT

Contact
Astrid HIRSCH

Financement Fonctionnement

Ecole du Parc

Développer les partenariats

Participer à différents réseaux régionaux et nationaux

Thématique "Biodiversité"

En 2016, le Parc a participé à différents réseaux régionaux et nationaux sur le thème de la biodiversité : les rencontres du réseau Natura 2000 breton (le 1 mars, le 31 mai et le 6 décembre), la conférence bretonne de la biodiversité (le 14 décembre). En tant qu'opérateur Natura 2000 et donc de fait, gestionnaire d'Aires Marines Protégées, le Parc a participé au séminaire national des Aires Marines Protégées (le 24 mars), à la table ronde des gestionnaires des façades Manche-Mer du Nord /Atlantique (du 29 juin au 1er juillet dans le Golfe du Morbihan), et au forum annuel des gestionnaires d'Aires Marines Protégées (du 24 au 27 octobre à Saint Martin).

Thématique "Eau et milieux aquatiques"

Le Parc est membre de la Conférence Bretonne de l'Eau et des Milieux Aquatiques et y a participé en juin 2016 à Rennes. Le Parc a apporté son témoignage lors : du colloque sur le changement climatique organisé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse sur la résilience des milieux aquatiques, de l'assemblée générale de l'APCB (Association de Présidents de CLE des SAGE Bretons) sur le changement climatique et l'eau et retour d'expérience sur le CTMA de Pénerf, et d'une réunion du SAGE de la Baie de Bourgneuf sur le CTMA. Le Parc a participé à une réunion régionale sur les protocoles qualité de l'eau et à une journée technique sur les indicateurs de suivi des milieux aquatiques.

Thématique "Paysage"

Le Parc a rejoint en 2015 le Club Plan de paysage piloté par le ministère de l'Environnement. Il s'est réuni à deux reprises en 2016 au ministère à Paris, au mois de mai, puis au mois de décembre à Lyon. Lors de ces deux rencontres, le Parc a été invité par le ministère à présenter sa démarche.

Thématique "Patrimoine culturel immatériel (PCI)"

Le Parc est membre du "Collectif PCI en Bretagne" coordonné par l'association régionale Bretagne Culture Diversité. Il a pu participer à ce titre aux 3èmes Rencontres Internationales du Patrimoine Culturel Immatériel qui se sont déroulées à Brest en décembre.

Thématique Mer et Littoral - GIZC

Le Parc est membre de plusieurs réseaux de l'agence des Aires Marines Protégées, dont le réseau "Econaviguer dans une Aire Marine Protégée". Le Parc a ainsi participé à la rencontre biennale qui s'est déroulée du 26 au 30 septembre 2016 au Parc National de Port Cros. Le Parc est membre des réseaux GIZC morbihannais et breton et, dans ce cadre, a notamment participé à la démarche du Conseil Régional sur l'éducation à la mer. Le Parc intègre le réseau "Green and Green" qui réfléchit à l'interaction des enjeux environnementaux, du local au global et a participé au séminaire de recherche national à Aix en Provence en mai 2016.

Thématique SIG et Observation

Les géomaticiens des collectivités du territoire sont amenés à travailler régulièrement en groupes de travail thématiques restreints, souvent dans le cadre des pôles métiers de Géobretagne mais aussi en dehors (observatoire du Sage, démarche du potentiel foncier partagé avec les EPCI etc…). Ces échanges favorisent les bonnes pratiques et la

Financement Fonctionnement

mutualisation. Le Parc a collaboré à la mise en œuvre du pôle métier "biodiversité". En 2016, le groupe de travail "échange de données", auquel a participé activement le Parc, a réalisé un standard d'échanges de données à l'échelle régionale. Enfin un nouveau sous-groupe a vu le jour fin 2016 autour de la problématiques des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE). Ce groupe coordonné par le Conservatoire Botanique National de Brest et le PNR d'Armorique a commencé ses travaux par la problématique d'outil Web SIG partagé pour la collecte des données.

Le pôle métier "orthophoto 56" a été particulièrement actif pour la mise en œuvre de la couche OCS-GE du Morbihan (cf. chapitre SIG). Il souhaite poursuivre avec un groupe de travail sur les méthodologies d'exploitation.

Participer au réseau Inter-parcs Bretons

En novembre 2016, le Parc a participé sur deux jours au 7ème séminaire inter-parcs bretons organisé dans le Golfe du Morbihan, à Sarzeau. Ces rencontres favorisent les temps d'échanges entre les techniciens du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, d'Armorique, du projet de Rance-Côte d'Emeraude et des techniciens de la Région Bretagne.

Coopération internationale avec un ONG à madagascar

L'année 2015 a vu l'inscription du projet Ilur au sein d'un projet de coopération entre le Parc (notamment l'île d'Ilur) et la région de Vohibola à Madagascar via l'action de l'association franco-malgache L'Homme et l'Environnement. Ces deux territoires ont plusieurs thématiques et réseaux d'intervenants communs : projet de navire électrosolaire, écotourisme, éducation à l'environnement...

Dans une moindre mesure qu'en 2015, les relations entre les deux sites et les deux structures ont perduré en 2016 à travers différentes collaborations.

Interventions en formations universitaires

Chaque année, le Parc est sollicité pour intervenir dans les modules de formations universitaires ainsi qu'auprès d'organismes de formations professionnelles. En 2016, le Parc est intervenu pour le compte de l'Université de Bretagne Sud, l'Université de Rennes 1, l'Université de Nantes, le lycée agricole de Kerplouz, AgroCampus Ouest, ainsi que de plusieurs lycées.

Financement Fonctionnement

S'impliquer dans le réseau de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Participation aux commission de la Fédération des Parcs

Le Parc est membre de 3 commissions de la Fédération des Parcs :

- la commission "urbanisme, paysage et énergie"
- la commission "marque Parc"
- la commission "biodiversité et gestion des espaces".

De plus, le Parc participe à différents réseaux et séminaires organisés par la Fédération des Parcs :

- Le réseau Evaluation et Observation
- Le réseau Tourisme
- Le réseau Marque Parc
- Le réseau Geopnr (SIG)
- Le réseaux Trame Verte et Bleue
- Le réseau Culture et Education au territoire
- Le réseau Communication
- Le réseau des directeurs de Parcs
- Le séminaire annuel biodiversité et gestion de l'espace, qui s'est déroulé du 6 au 8 juillet 2016, dans le PNR du Massif des Bauges.

Représentant du Parc à la commission Marque de la Fédération des Parcs
Luc FOUCAULT

Participation au Congrès des Parcs

Le Congrès des Parcs naturels régionaux de France 2016 s'est déroulé dans le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, les 5, 6 et 7 octobre sur le site de l'écomusée de Marquèze (Sabres). Cette année, le Congrès a poursuivi les réflexions entamées l'été dernier, lors de la première Université d'été des Parcs, sur la thématique « Homme-Nature, le contrat en question, les réseaux en action ».

Cette question est au cœur même de l'action des Parcs qui ont su démontrer que la protection de la nature et de la biodiversité était conciliable avec le développement des activités humaines. Dans le cadre de la relation Homme -Nature, les Parcs se positionnent en tant que médiateurs, animateurs et expérimentateurs. Ils souhaitent proposer une réflexion nouvelle sur les rapprochements entre économie et écologie, bien au-delà de la vision dualiste qui prévaut souvent et en dépassant la simple problématique des conflits d'usage ou de valeurs à propos de la nature.

2 vice présidents et un membre du bureau ont participé à ce congrès.

Le Congrès a réuni les 51 Parcs de France, des délégations internationales et européennes ainsi que les partenaires institutionnels des Parcs.

Quelques chiffres :

+ 1 000 *participants au Congrès national des Parcs*

Financement Fonctionnement

Poursuivre et développer les actions de sensibilisation auprès du grand public

La première Fête du Parc

L'année 2016 a été celle de la première Fête du Parc. Evènement à destination des habitants du territoire, elle s'est déroulée le 11 juin sur une journée : le samedi matin sur chacune des 29 communes du Parc et dans 2 communes associées, avec pour fil conducteur la découverte des patrimoines en déplacement doux (à pied, à vélo, à cheval, en kayak, en paddle, à la voile). L'après midi, le lieu fédérateur a été le port de Saint Goustan à Auray avec un village des partenaires et de nombreuses animations, démonstrations, expositions, dégustations, concert sur les quais à terre et sur l'eau.

Des animations dans les communes

Pour les animations en matinée, les communes se sont toutes investies. De nombreuses activités ont été proposées : marche, course à pied, roller, vélo, équitation, paddle, kayak, voile, etc. La plupart des randonnées se sont terminées par un verre de l'amitié et/ou un pique-nique. Au total, 1 200 personnes ont participé aux balades et animations matinales, avec de belles mobilisations pour Ambon (300 personnes) et Sarzeau (200 personnes). Sur le reste du territoire, est recensée une moyenne de 25 participants par commune.

Le village du Parc

L'après-midi, un village du Parc a été installé sur le quai Franklin, Port de St-Goustan à Auray de 15h00 à 19h30. Ainsi, de nombreuses animations ont été proposées par le Parc et ses partenaires : découverte des animaux marins, découverte des éco-mobilités, jeux et expositions, complétés par un marché de producteur locaux. Tout au long de cet après-midi, des spectacles ont été organisés sous forme de déambulation et de concert. La première édition de la Fête du Parc est un succès.

Programme des animations

Dans les domaines de la biodiversité, du patrimoine culturel, du paysage et du climat, le Parc a mis en place des animations grand public notamment dans le cadre des événements nationaux, européens ou internationaux. Ainsi le Parc a organisé en 2016 : 4 parcours paysage / balade paysage, 12 marées de sensibilisation, 5 soirées conférence-diaporama, 32 sorties nature - découverte, 6 cafés rencontre.

Journée « Golfe Propre »

En 2016, la 12ème édition de la journée « Golfe propre » s'est déroulée le samedi 4 juin pendant la Semaine du Développement Durable. Dix communes ont participé, avec le renfort du club de Kayak de Vannes dont les membres ont oeuvré à Ilur. A Arradon, la Journée Golfe Propre était co-organisée avec le Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne-Sud. En 2016, cet événement a mobilisé environ 400 bénévoles.

Participation aux fêtes et actions locales :

En 2016, le Parc a tenu un stand pour présenter les enjeux littoraux lors du Raid du Golfe (Vannes), l'inventaire du patrimoine culturel immatériel sur la morgate lors de la Fête des Voiles rouges (Séné), et d'information générale sur le Parc et le patrimoine naturel lors de la Trinifête (La Trinité-sur-Mer).

Elus référents
David LAPPARTIENT
Anne GALLO

Contact
Monique CASSE

Quelques chiffres :

2 000 *personnes au village de la Fête du Parc entre 15h et 19h*

Financement Fonctionnement

Poursuivre et amplifier l'information et la communication

■ Magazine "Autour du Golfe - le journal du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan"

Deux éditions ont été publiées en 2016, une par semestre. Le thème central de l'édition d'été a porté sur la découverte du territoire du Parc, et celui de l'édition d'hiver sur la dynamique économique. La distribution a été assurée par les communes.

■ Site Internet / la page Facebook / blogs spécialisés

Le site Internet du Parc a été complètement refondu en 2016, avec une modification du graphisme et de la structuration de l'information. Le nouveau site dispose de 3 onglets de premier niveau de lecture : Comprendre, Découvrir, et Agir. Le nouveau site a été mis en ligne en décembre 2016. L'animation de la page Facebook a été poursuivie en 2016. Au 1er janvier 2016, 1303 personnes suivaient les actualités du Parc et au 31 décembre 2016, ce chiffre est passé à 2360 personnes, soit une progression de plus de 1 000 « suiveurs ». Courant 2016, 4 blogs ont été mis en place, en lien avec des projets du Parc : sur les actualités ornithologiques du Parc, sur le Plan de paysage Campagne de transition, sur le projet Mousig Bihan et sur Objectif zéro pesticide.

Elu référent
David LAPPARTIENT

Contact
Monique CASSE

■ Diffusion des expositions

Les expositions du Parc ont été diffusées :

- "Un Parc naturel, c'est quoi ?" : du 30 mai au 10 juin à Ploeren pour la Semaine Européenne du Développement Durable et du 1er au 4 septembre à Sarzeau
- "Petits mystères de zostères" : du 8 janvier au 8 février à la mairie de Baden, du 28 avril au 1 mai au festival Avec vues à Auray, du 13 au 23 juin à l'office de tourisme de Damgan, et du 11 au 18 juillet puis du 12 au 22 août à Damgan
- "Grandeur Nature" : du 29 février au 29 mars à Locmariaquer et du 1er mai au 30 juin à Arzon ;
- "20 lieux sous le Golfe" : du 14 mars au 25 avril à Arradon, du 30 avril au 31 mai à l'office de tourisme de Damgan et du 13 juin au 1er juillet dans une école à Saint-Nolff
- "Tous azimuts" : du 9 mars au 9 avril à Baden et du 1er au 31 juillet à la mairie de Theix-Noyalo
- "Pêcher intelligent, pêcher durablement" : du 11 au 18 juillet puis du 12 au 22 août à Damgan, du 20 juillet au 10 août auprès de l'association de gestion du fort d'Hoedic et du 7 au 31 décembre pour l'association Graine d'océan à Ploemeur
- "Climatik" : du 13 au 26 juin à Arc Sud Bretagne et du 5 juillet au 29 août à la médiathèque d'Arradon

■ Création d'une exposition "L'oiseau, sentinelle fragile de notre territoire"

Le Parc, en partenariat avec l'association Grain de sel, la Réserve de Séné, la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys, a fortement contribué à la conception de l'exposition "L'oiseau, sentinelle fragile de notre territoire"et a mis à disposition les photographies des oiseaux. Elle se compose de plusieurs modules qui ont été exposés en extérieur durant l'été 2016.

■ L'édition d'un beau livre avec les Editions Privat

Le Parc a réalisé avec les éditions PRIVAT, un beau livre sur le Golfe du Morbihan, Parc naturel régional, paru en novembre 2016. Plus de 1000 ouvrages ont été pré-commandés par les collectivités membres du Parcs et les partenaires. Le lancement de l'ouvrage a eu lieu au Moulin de Pen Castel à Arzon en Novembre 2016, ainsi que plusieurs séances de signature en librairie, à Séné, Vannes et Auray. Les librairies connaissent de belles ventes de cet ouvrage.

Quelques chiffres :

75 000 *exemplaires imprimés par magazine*

Financement Fonctionnement

Mettre en place les dispositifs de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la Charte du Parc

Evaluer la mise en œuvre de la Charte

Comme toute institution publique, le syndicat mixte du Parc se doit d'évaluer sa politique et ses actions afin d'en mesurer les résultats, dans une perspective d'efficience et de pertinence. Le dispositif d'évaluation du Parc sera finalisé en 2017. Il s'inscrit directement dans le cadre méthodologique proposé par la Fédération des Parcs.

Structuration du dispositif d'évaluation

Le dispositif d'évaluation de la mise en œuvre des objectifs de la Charte consiste en un suivi d'une quinzaine de "mesures phares", identifiées dans la Charte et considérées comme prioritaires en termes d'enjeux de territoire pour les années à venir. Les 12 mesures phares ont été validées en Bureau du Parc début 2016, suite aux travaux de la commission Evaluation.

Chacune de ces mesures phares fait l'objet d'une "question évaluative" qui permet d'aborder des enjeux observés sur le territoire par un double éclairage : celui de l'évolution des phénomènes dans le temps et celui des actions menées par les signataires de la Charte pour répondre aux enjeux. Cette mise en perspective doit bien sûr apporter des éléments d'analyse et d'aide à la décision pour orienter plus efficacement les moyens du Parc.

Fin 2016, le dispositif d'évaluation de la mise en œuvre de la Charte est en voie d'achèvement. Les indicateurs de suivi et de résultats sont définis à 95%. Leur mise en œuvre permettra début 2017 d'en valider la faisabilité et la pertinence.

Elu référent
Ronan LE DELEZIR

Contact
Matthias URIEN

Commission Evaluation :

La commission Evaluation s'est réunie une fois en juillet. Le dispositif d'évaluation a été examiné et complété par l'item "gouvernance". Le Conseil scientifique du Parc a été également sollicité pour contribuer au choix des critère d'évaluation de la gouvernance ainsi qu'à ceux de l'évolution des paysages.

Le pilotage des actions du Parc sous EVA

Dans le cadre du suivi et du pilotage de son action, le Parc s'est doté d'un logiciel de suivi de projet, appelé EVA et déployé par la Fédération des Parcs.

Le Parc a mis en place l'outil en interne fin 2015 et l'ensemble des chargés de mission a saisi son temps de travail dans le logiciel en 2016 selon la structuration du programme triennal d'action du Parc.

Quelques chiffres :

12 *mesures phares de la Charte dans le dispositif d'évaluation*

Financement Fonctionnement

Action transversale

Administrer et valoriser le Système d'Information Géographique (SIG)

Le Système d'Information Géographique constitue un outil de premier plan pour collecter les données territoriales, les mettre en forme, les analyser et les communiquer sous diverses représentations cartographiques aux différents publics. C'est une ressource transversale et permanente pour l'ensemble des agents et des élus, en termes de connaissance, d'information, de suivi du territoire, mais aussi et avant tout un système d'aide à la décision.

■ L'administration générales du SIG

Tout au long de l'année sont réalisés : accompagnement et assistance aux pôles, mises à jour des référentiels, mise à disposition de données, traitements et analyses, collaborations Géobretagne, veille technique et gestion matérielle, réseaux divers...

Contact
Matthias URIEN

➤ Acquérir, structurer et renseigner les données

Le Parc s'est attaché en 2015 et 2016 à la poursuite de la consolidation de sa base de données notamment dans la perspective de la mise en œuvre des observatoires territoriaux du Parc et de l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte.

En 2016, il a continué à participer activement à différents groupes de travail (GT) et à la mise en œuvre de référentiels et de méthodologies partagées. Le Parc s'est attaché à développer des conventions avec la DREAL pour acquérir de nouvelles données

■ Occupation des Sols à Grande Echelle 56 (OCS-GE56) et Othophotoplan millésime 2016

Dans la continuité des travaux de 2015, la réalisation de la couche d'OCS-GE 56 s'est effectuée courant 2016. Un travail de recettage des données a été entrepris par les membres du GT sur leurs territoires respectifs. Le Parc a ainsi collaboré avec Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA) et Vannes Agglomération. La livraison a eu lieu en fin d'année 2016. Cette couche de données est une première en France dans sa précision sur les deux dimensions couverture et usage de l'OCS-GE.

Le GT morbihannais a programmé le survol par l'IGN en juillet 2016. Un nouveau marché de traitement des images et de création de l'orthophotoplan a été lancé mi 2016. Cette orthophoto permettra la mise à jour de l'OCS-GE 2016, à lancer au second semestre 2017.

■ Expérimentations de télédétection

Plusieurs pistes techniques ont été explorées en 2016 pour expérimenter de nouveaux protocoles de télédétection. Avec la conjugaison de la Directive Inspire, du lancement du système de satellites européens d'Observation de la terre Sentinel, qui a pris la suite du programme Spot, et la généralisation d'outils de traitements d'images élaborés et libres, la télédétection connaît un nouvel essor dans le domaine de la géomatique et du traitement d'images.

Le Parc reste très attentif à ces domaines qui innovent et peuvent apporter de précieux outils de connaissance et d'aide à la décision des politiques publiques. Les nouveaux champs d'exploration concernent la cartographie du Baccharis et celle des haies bocagères en lien avec Agrocampus et l'Université de Bretagne Sud.

Financement Fonctionnement

Structurer les observatoires du Parc

Le Parc poursuit la structuration de ses observatoires.

■ Observatoire territorial du Parc

La couche OCS-GE 56 constituera un référentiel capital pour élaborer des indicateurs de suivi.

■ Observatoire du climat, de l'énergie et des risques

Un important travail de structuration de cet observatoire a été réalisé en 2016 (cf action GIZC-Climat page 32)

■ Observatoire de la Biodiversité

Les travaux de concaténation des nombreuses données historiques du Parc en une base unique des données biodiversité du Parc, géoréférencée et fidèle au nouveau standard régional d'échange de données naturalistes s'est poursuivie en 2016.

Les indicateurs régionaux élaborés par le pôle métier biodiversité de Géobretagne courant 2016 permettront de disposer d'indicateurs de référence communs à l'échelle régionale.

■ Observatoire de l'eau et des écosystèmes aquatiques et marins

Les bases de données de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne concernant les indicateurs Directive Cadre sur l'Eau , les points de suivi des réseaux Ifremer et les données de l'Agence Régionale de Santé sur les eaux de baignade, les données relatives à l'assainissement collectif ont été rapatriés dans la base de données du Parc pour l'état initial. Les couches de données Zone Humide et Cours d'Eau sont désormais consolidées sur les deux SAGE.

■ Observatoire du foncier

Le Parc a constitué la couche des PLU approuvés de son territoire pour les suivis liés à l'usage réglementaire des sols. Il dispose également des données foncières MAJIC et foncier anonymisé régulièrement mis à jour.

Le Parc participe également au comité de suivi de l'Observatoire foncier régional et peut bénéficier des éléments constitués dans le cadre des groupes de travail restreints (foncier des Zones d'Activité, mutations etc…)

■ Observatoire des paysages (OPP)

La structuration de cet observatoire se concrétise dans le cadre de la Plateforme Régionale des Observatoires Photographiques des Paysages Breton - POPP Breizh (cf. action paysage page 18).

Financement
Fonctionnement

Institutionnel

Assurer le fonctionnement administratif du Syndicat Mixte du Parc

■ Fonctionnement du Syndicat Mixte

Le 14 janvier 2016, le Comité Syndical du Parc a procédé au vote du budget 2016.

Suite aux élections régionales de décembre 2015, le collège de la Région a été renouvelé, et les membres du Bureau ont été élus lors de la réunion du comité syndical du 14 janvier 2016. Des modifications des statuts du Syndicat mixte du Parc ont été votées en 2016 :

- le 14 janvier 2016, pour l'installation du collège des communes associées et pour la fusion de Theix-Noyalo en commune nouvelle
- le 22 novembre 2016, en prévision de la fusion de Vannes Agglo et de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys

➤ Mise en œuvre les décisions du Bureau et du Comité syndical du Parc

En 2016, le Comité syndical a été réuni trois fois : le 14 janvier, le 12 mai et le 22 novembre. Le Bureau syndical s'est réuni dix fois : le 13 janvier, le 23 février, le 22 mars, le 19 avril, le 24 mai, le 21 juin, le 20 septembre, le 19 octobre, le 22 novembre et le 13 décembre. Ces réunions ont donné lieu à 48 délibérations.

■ Les commissions et instances conseils du Parc

Comme le prévoit la charte, le Syndicat mixte, instance décisionnelle du Parc, s'appuie sur différentes instances force de proposition et d'animation qui ont été créées et installées en 2015.

➤ Les commissions et comités de pilotage

Les commissions internes du Parc sont constituées d'élus siégant au Comité syndical et sont présidées et vice-présidées par un membre du Bureau. Elles sont au nombre de quatre :

- la commission Urbanisme : Président Luc FOUCAULT, Maire de Séné et Vice-Président Ronan LE DÉLÉZIR représentant d'AQTA. Cette commission a été réunie quatre fois en 2016 : le 10 mars, le 6 juin, le 12 septembre, le 8 novembre
- la commission Communication : Président David LAPPARTIENT, Maire de Sarzeau et Vice-Président Bernard AUDRAN, Maire d'Ambon. Cette commission a été réunie deux fois en 2016 : le 23 février et le 24 juin
- la commission Evaluation / suivi : Président Ronan LE DÉLÉZIR, représentant d'AQTA et Vice-Président Michel JEANNOT, Maire de Locmariaquer. Cette commission a été réunie une fois en 2016 : le 11 juillet
- la commission Marque Parc et valorisation économique : Président Luc FOUCAULT, Maire de Séné et Vice-Présidente Anne GALLO représentant la Région Bretagne. Cette commission a été réunie à 4 reprises en 2016 : le 28 Janvier, le 15 avril, le 21 juin et le 30 novembre.

Les comités de pilotages du Parc sont liés aux projets et aux actions développés dans le cadre de la mise en œuvre de la charte du Parc. Ce sont des lieux de concertation ouverts aux acteurs du territoire impliqués dans les démarches. Chaque comité de pilotage est présidé par un élu du Bureau syndical. Ont été créés en 2016, le comité de pilotage de la charte signalétique et le comité de pilotage des routes de charme.

A ce jour, 7 comités de pilotages sont institués :

- le comité d'acteurs de la Rivière de Pénerf, présidé par Bernard AUDRAN (réunion le 19 janvier et le 15 octobre)
- le comité de pilotage de l'Observatoire Photographique des Paysages, présidé par Marie-Jo LE BRETON (réunion le 6 décembre 2016)
- le comité de pilotage des routes de charmes, présidé par Marie-Jo LE BRETON (réunion le 10 octobre 2016)

- le comité de pilotage de la charte signalétique, présidé par Marie-Jo LE BRETON (réunion le 28 avril 2016)
- le comité de gestion d'Ilur, présidé par David LAPPARTIENT (réunion le 24 juin)
- le comité de pilotage pêche à pied récréative, présidé par Michel JEANNOT (réunion le 18 juin)
- le comité de pilotage Plan de Paysage, présidé par Loïc LE TRIONNAIRE (réunion les 12 mai et 16 septembre 2016 en plénière, les 14 et 23 juin, ainsi que le 16 septembre en atelier).

➤ Les collèges consultatifs :

Les collèges consultatifs du Parc étaient au nombre de deux : le collège consultatif des socio-professionnels et le collège consultatif des communes associées.

- Le collège consultatif des socio-professionnels a été institué le 23 juin 2015. Il comprend un représentant de la Chambre d'Agriculture du Morbihan, du Comité Régional de Conchyliculture de Bretagne Sud, du Comité Départemental des Pêches Maritimes et des élevages Marins, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et de la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- Le collège des communes associées a été institué le 23 juin 2015. A ce jour, deux communes sont des communes associées du Parc : Baden et Plougoumelen. Le Comité syndical du 14 janvier 2016 a transformé ce collège consultatif en un collège à voix délibérative afin de mieux intégrer ses communes à la dynamique du Parc renforçant la cohérence territoriale de l'action du Parc.

➤ Le Conseil scientifique :

Le Conseil scientifique est constitué de 34 membres. Il s'est réuni pour la 1ère fois en mai, puis en novembre. Lors de cette seconde réunion, le conseil scientifique a élu un Président en la personne de Jean-Eudes BEURET, professeur d'économie à Agrocampus Rennes et 2 vice-présidents, David MENIER, géologue, et Bertrand PERRIN, biologiste, tous deux à l'Université de Bretagne-Sud. Le Conseil scientifique a orienté ses premiers travaux sur 3 axes : accompagner le Parc à la définition d'indicateurs d'évaluation, faire un état des lieux des travaux de recherche sur le territoire du Parc et accompagner le Parc pour l'élaboration du programme d'action 2018-2020.

➤ le Conseil des associations :

Le 12 mai 2016 a été votée l'installation du Conseil des associations. Parmi les associations ayant fait acte de candidature, 35 constituent le Conseil et se répartissent en 4 grandes thématiques : l'environnement, le patrimoine, les loisirs et sports de plein nature et nautiques et l'éducation au territoire. Le Conseil s'est réuni 2 fois. Lors de la première réunion d'installation du Conseil en juillet, les membres ont construit et validé le rôle du Conseil en s'appuyant sur les principes de la délibération prise par le Parc. Lors de la seconde réunion en novembre, le Conseil a élaboré et validé son règlement de fonctionnement. Ensuite, un Bureau a été élu et une déléguée générale du Conseil des associations et une déléguée adjointe ont été élues. Il s'agit de Dominique PIRIO, représentante de Clim'actions, et de Joëlle LE PORTOIS, représentante des Amis du Sinagot.

Le conseil des jeunes sera constitué dans un second temps, sachant que la réflexion en interne est amorcée et les premières bases dessinées (Bureau 17 mars 2016).

■ La Conférence annuelle

La première Conférence annuelle du Parc s'est déroulée le 8 mars 2016 à Theix-Noyalo. Elle a permis de réunir les différents partenaires du Parc pour une présentation des actions réalisées en 2015. Elle a réuni 107 participants.

Bilan des moyens financiers

Un budget volontaire et maitrisé

Source : compte administratif 2016

Le 16 mai 2017, le compte administratif a été approuvé à la suite de celle du compte de gestion 2016 lors de la réunion du Comité syndical. Les données indiquées ci-dessous sont donc des résultats estimés.

La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, pour un montant de 1 169 174,58 €, sont principalement constituées des charges de personnel et des charges à caractère général.

Les recettes de 1 197 590,92 € génèrent un excédent de fonctionnement de 28 416,34 €.

Elus référents
David LAPPARTIENT
Michel JEANNOT

Contact
Gaëlle CHAUBARON

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Déficit de fonctionnement reporté	7 880,89 €	Atténuations de charges	10 588,84 €
Charges à caractère général	336 585,58 €	Produits des services	7 080,17 €
Charges de personnels et frais assimilés	740 076,05 €	Dotations, subventions et participations	1 178 106,17 €
Autres charges de gestion courante	39 950,00 €	Autres produits de gestion courante	1 243,04 €
Charges financières	11 332,82 €	Produits financiers	12,39 €
Charges exceptionnelles	0,13 €	Produits exceptionnels	560,31 €
Amortissements	33 349,11 €		
Total	1 169 174,58 €	Total	1 197 590,62 €

Répartition des dépenses de fonctionnement

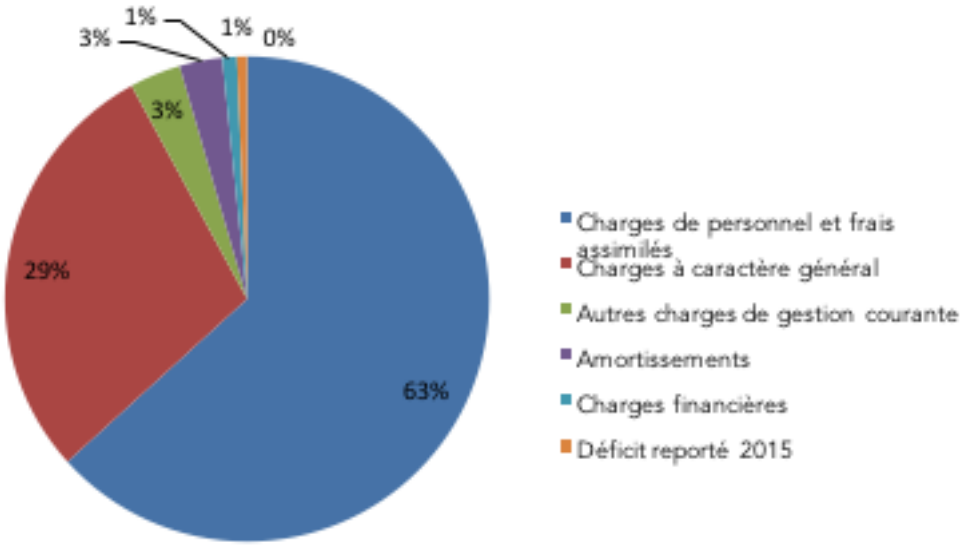

Zoom sur les charges de personnel : 740 076,05 €

80 % des charges de personnel sont consacrées aux salaires des chargés de mission dont :

- 60 % aux agents permanents,
- 15 % aux agents permanents avec un financement dédié,
- 5 % aux agents en renfort avec un financement dédié.

Zoom sur les charges à caractère général : 336 585,58 €

67 % des charges à caractère général correspondent au coût du programme d'actions annuel du Parc. Les autres charges couvrent les frais de la structure.

➤ Réparition des recettes de fonctionnement

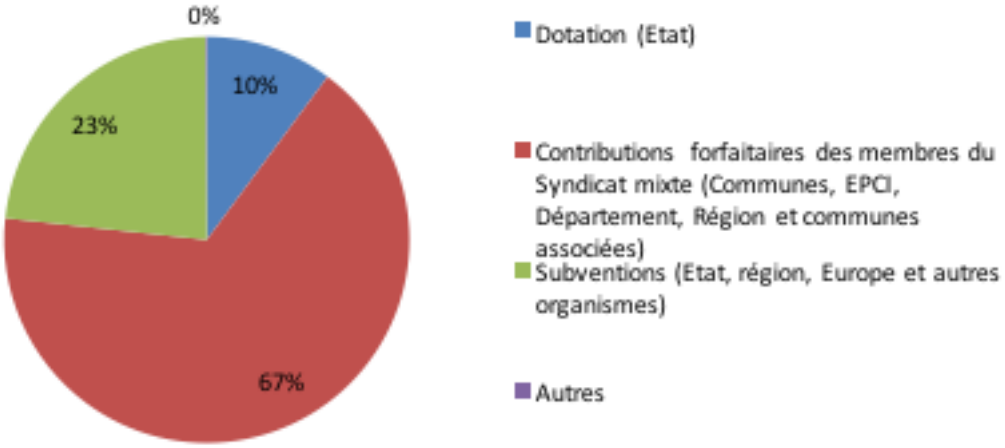

Répartition des contributions forfaitaires des membres du Syndicat mixte :

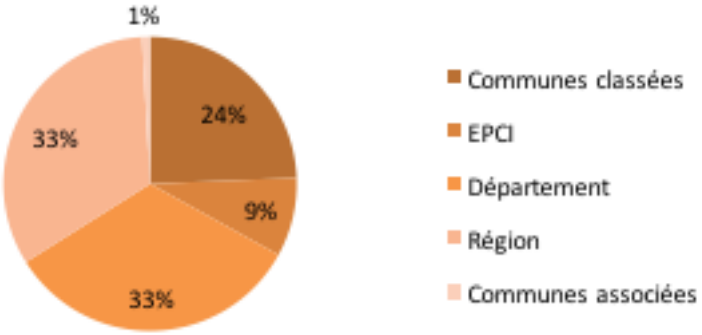

Répartition des subventions :

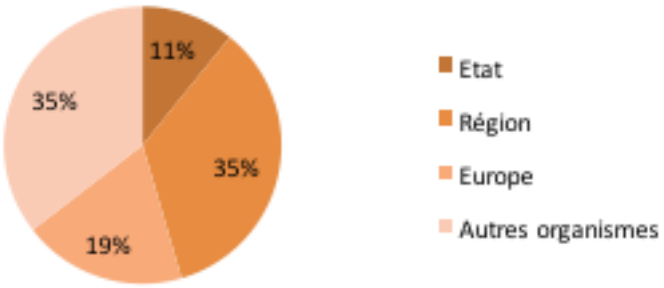

La section d'investissement

Les recettes de 285 427,42 € génèrent un excédent d'investissement de 140 696,57 €. Elles incluent un report d'excédent 2015 de 58 371,67 €.

Répartition des dépenses d'investissement

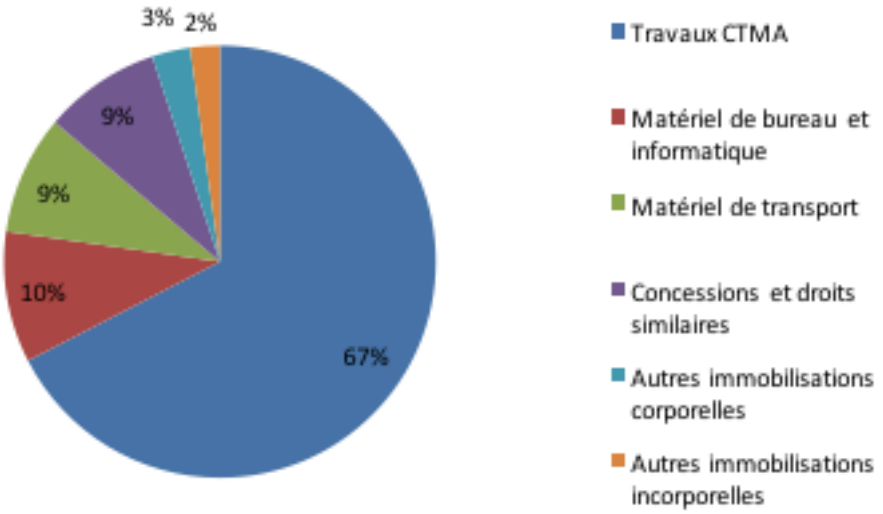

Répartition des recettes d'investissements

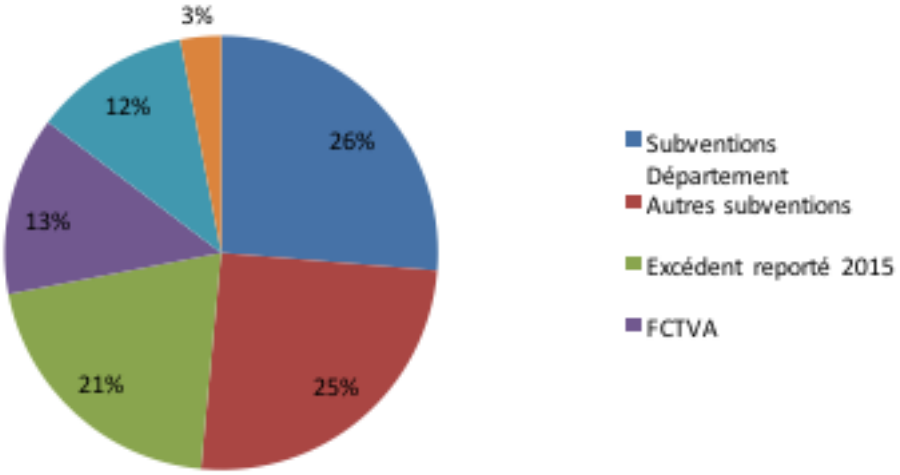

Le résultat global est positif pour l'année 2016 de 169 112,91 € (incluant l'excédent 2015 de 50 490,78 €).

Bilan des moyens humains

Au 1er janvier 2016, le Syndicat mixte du Parc comptait 14 agents sur postes permanents soit 7 agents titulaires de la Fonction Publique Territoriale et 7 agents non titulaires (1 CDI et 6 CDD). L'année 2016 a vu une structuration de la collectivité sur la base de ces 14 postes permanents.

9 agents contractuels sont venus renforcer l'équipe du Parc pour des missions temporaires (accroissement saisonnier d'activité ou appels à projet) pour un équivalent temps plein cumulé sur l'année de 2,2 ETP.

Le Parc a également accueilli 4 services civiques (14 mois cumulés) et 3 stagiaires (16 mois cumulés).

Répartition du temps de travail

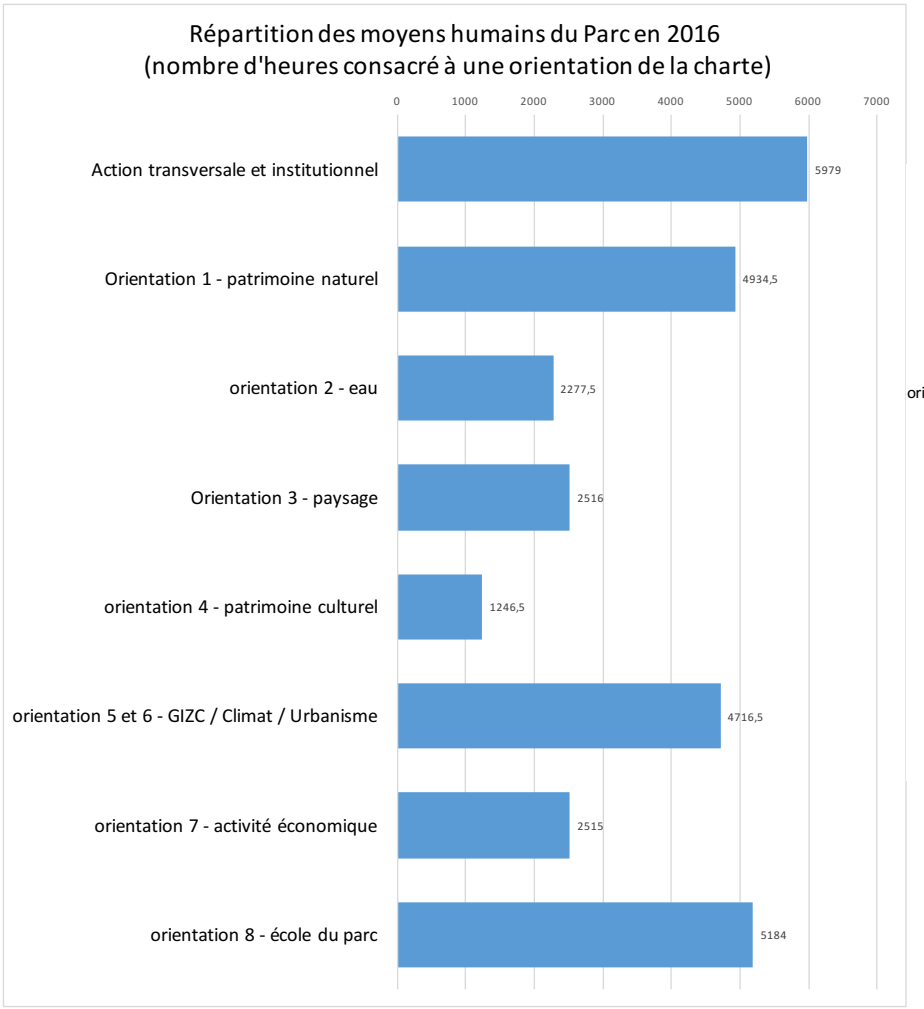

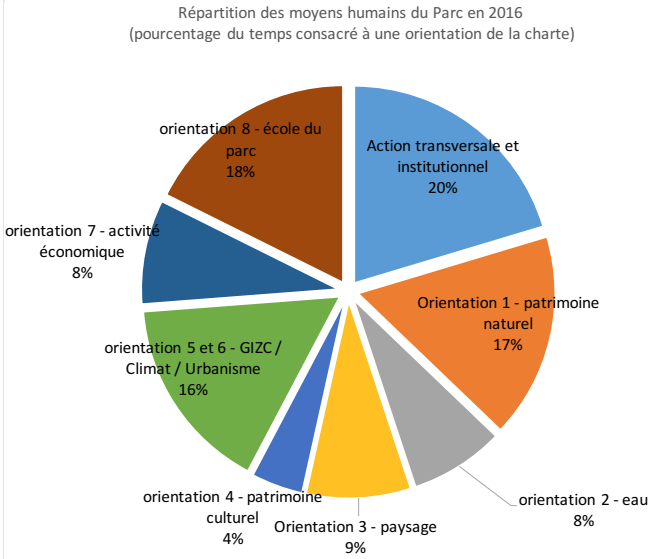

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

8, boulevard des Iles - CS50213 - 56006 Vannes cedex
Tél. 02 97 62 03 03 - contact@golfe-morbihan.bzh
www.parc-golfe-morbihan.bzh

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan

Une autre vie s'invente ici